



Olivier Charrier

Expert-judiciaire
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Jean-Yves Billon

Expert-comptable Commissaire aux comptes

Florent Dauxais

Expert-comptable Commissaire aux comptes

Claire Courtin

Expert-comptable

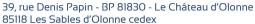
SA MAISON CLIO BLUE

Lieu dit La Tignonnière

85430 AUBIGNY - LES CLOUZEAUX

Comptes annuels au 30/09/2022 Période du 01/10/2021 au 30/09/2022





Sommaire

Rapport de l'expert-comptable	1
Etats financiers	2
Compte résultat variation	3
Bilan	4
Bilan Passif	5
Annexe	6
Dossier de gestion	23
Soldes Intermédiaires de Gestion	24
Du résultat à la trésorerie	25
Etats complémentaires	26
Détail du Compte de Résultat	27
Détail du bilan actif	29
Détail du bilan passif	30
Documents fiscaux	31
Intégration fiscale - Résultat d'ensemble	58







Rapport de l'expert-comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SA MAISON CLIO BLUE relatifs à la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 69 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan Chiffres d'affaires	4 588 922 456 305
Résultat net comptable	4 497

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Les Sables d'Olonne Le 11/01/2023

Courtin Claire Charrier Olivier

Expert-comptable Expert-comptable





Etats financiers



	Compte de Résultat	30/09/2022		30/09/2021		Variations	%
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.		
z	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	456 305	100,00	380 061	100,00	76 244	20,06
ATIC	Montant net du chiffre d'affaires	456 305	100,00	380 061	100,00	76 244	20,06
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur prov. et amort., transfert de chges Autres produits Total des produits d'exploitation	849 457 154	0,19	13 822 797 394 680	3,64 0,21 103,85	(13 822) 52 62 474	-100,00 6,48 15,83
Opéra. CHARGES D'EXPLOITATION comm.	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approv. Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov. Autres charges Total des charges d'exploitation RESULTAT D'EXPLOITATION Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	114 775 4 314 241 191 96 279 1 450 4 458 013 (859)	25,15 0,95 52,86 21,10 0,32 100,37 -0,19	116 071 3 675 186 653 76 621 4 428 50 387 497 7 183	30,54 0,97 49,11 20,16 1,17 0,01 101,96 1,89	(1 296) 639 54 539 19 658 (2 978) (46) 70 516 (8 042)	-1,12 17,40 29,22 25,66 -67,25 -92,40 18,20 -111,96
PRODUITS OF FINANCIERS CC	De participations D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo. Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur prov. et dépr. et transfert de chges Différences positives de change Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.	21 204	4,65	17 111	4,50	4 093	23,92
CHARGES FINANCIERES	Total des produits financiers Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov. Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Chges nettes sur cessions de val. mob. de plac.	21 204 15 848	3,47	17 111	3,37	3 026	23,92
	Total des charges financières	15 848	3,47	12 822	3,37	3 026	23,60
	RESULTAT FINANCIER	5 356	1,17	4 289	1,13	1 067	24,88
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 497	0,99	11 472	3,02	(6 975)	-60,80
	Total des produits exceptionnels Total des charges exceptionnelles			4 718	1,24	(4 718)	-100,00
	RESULTAT EXCEPTIONNEL			(4 718)	-1,24	4 718	-100,00
	Participation des salariés Impôts sur les bénéfices						
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	478 358 473 861	104,83 103,85	411 791 405 037	108,35 106,57	66 567 68 824	16,17 16,99
	RESULTAT DE L'EXERCICE	4 497	0,99	6 754	1,78	(2 257)	-33,42



Bilan Actif

			30/09/2022		30/09/2021
		Brut	Amort, et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de développement Concessions brevets droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	167 982	163 934	4 048	5 498
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	3 815 017 1 415 821	750 000	3 065 017 1 415 821	3 065 017 1 481 981
	TOTAL (II)	5 398 819	913 934	4 484 886	4 552 495
IRCULANT	STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
ACTIF CIR	Avances et Acomptes versés sur commandes				
AC	CREANCES (3) Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé	73 566 17 644		73 566 17 644	59 786 16 127
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	6 645		6 645	4 026
N C	Charges constatées d'avance	6 181		6 181	6 136
ES DE RISATIO	TOTAL (III)	104 036		104 036	86 075
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	5 502 856	913 934	4 588 922	4 638 570

- (1) dont droit au bail
- (2) dont immobilisations financières à moins d'un an
- (3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

		30/09/2022	30/09/2021
	Capital social ou individuel Primes d' émission, de fusion, d' apport Ecarts de réévaluation	3 005 774 409 426	3 005 774 409 426
Capitaux Propres	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées	1 749	1 411
apitaux	Autres réserves	8 497	2 081
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice Subventions d'investissement	4 497	6 754
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 429 943	3 425 446
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Autr			
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
Pro	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 050 245	1 106 447
٥	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	44 556 64 178	23 787 63 763
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		19 127
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 158 979	1 213 123
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 588 922	4 638 570
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	4 496,96 182 330	6 753,86 164 344





Annexe

Faits caractéristiques

Désignation de la société : SA MAISON CLIO BLUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total du bilan est de 4 588 922 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 4 497 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.





Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.





Règles et Méthodes Comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée de différentes manières selon le type de filiales :

- lorsque la société exploite une activité, l'évaluation a été établie sur une méthode basée sur la réévaluation du fonds de commerce.
- lorsque la société détient un patrimoine immobilier ou financier, l'évaluation est basée sur la méthode de l'actif net réévalué.

L'actif net réévalué est déterminé en ajoutant aux capitaux propres la plus-value latente sur les titres de participation et les biens immobiliers.

Aucun retraitement n'est effectué au niveau de l'impôt sur les sociétés.

Compte tenu du caractère exceptionnel de l'exercice écoulé lié à la crise sanitaire COVID-19, la valorisation retenue pour les titres de la filiale a été maintenue sur la base des précédents comptes annuels.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucune provision n'est comptabilisée mais les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Aucun engagement n'a été valorisé en matières de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le montant des engagements de l'entreprise en matières d'indemnités de départ à la retraite est calculé suivant la méthode rétroscpective en tenant compte des dispositions de la convention collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise et d'une actualisation financière.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation: 2.5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel: 4 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2021)





Immobilisations

		Valeurs		Mouvements	de l'exercice	2	Valeurs
		brutes début		ntations	Dimin		brutes au
		d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	30/09/2022
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Autres TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	167 982 16 7 982					167 982 167 982
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	5 296 997				66 159	5 230 838
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 296 997				66 159	5 230 838
	TOTAL	5 464 979				66 159	5 398 819



Amortissements

		Amortissements début	Mouvements d	e l'exercice Diminutions	Amortissements au
		d'exercice	Dotations	Dillilliutions	30/09/2022
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Autres	162 484	1 450		163 934
Ž					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	162 484	1 450		163 934
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL	162 484	1 450		163 934

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dér						
		Dotations			Mouvement n des amortisse-		
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort, fiscal exceptionnel	ment à la fir de l'exercic
Frais d'établissement et de développement							
• •							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			•				





Frais d'établissement

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	4 048	20,00
TOTAL	4 048	

Frais de recherche

	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers				
TOTAL				
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
Dont inscrit au compte 203 du bilan				

Fonds commercial

	30/09/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		





Filiales et participations

	T IIIdic5 C	- P	Quote part du capital	Valeur comptable des titres détenus		
	30/09/2022	Capital	Capitaux propres	détenue (en pourcentage)	Valeur comptable d Brute	es titres detenus Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) CLIO BLUE		531 960	986 474	97,00	3 815 017	3 065 017
2. Partic ipations (10 à 50 %)						
		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)			donnés	2.022.747		Cricuisses
CLIO BLUE		1 398 700		2 932 616	(27 496)	
2. Participations (10 à 50 %)						
		F-11- 1				
B. Renseignements globaux		françaises	on reprises en étrang		cipations non lançaises	étrangères
Capital		ii aiiçaises	, etrang	,0103 110	ariçaises	cti diigei es
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						





Provisions

Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres PROVISIONS REGLEMENTEES Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Pour gros entretien et grandes révisions Pour chg. sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres PROVISIONS POUR RISOUES ET CHARGES				
- incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	750 000			750 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	750 000			750 000
TOTAL GENERAL	750 000			750 000
- d'exploitation				
	- corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres PROVISIONS POUR DEPRECIATION TOTAL GENERAL	- incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres PROVISIONS POUR DEPRECIATION TOTAL GENERAL 750 000 - d'exploitation - financières	- incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres PROVISIONS POUR DEPRECIATION TOTAL GENERAL 750 000 - d'exploitation - financières	- incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres PROVISIONS POUR DEPRECIATION TOTAL GENERAL 750 000 - d'exploitation dotations - financières



(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

Créa	inces et Dettes			
Cica	inces et bettes	30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes versements assimilés Divers Groupe et associés (2) Débiteurs divers Charges constatées d'avances	1 415 821 73 566 6 042 4 268 7 335	73 566 6 042 4 268 7 335	1 415 821
	TOTAL DES CREANCES	1 513 212	97 391	1 415 821
(1) (1)				

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1) Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2) Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	988 701 44 556 14 506 25 594 19 042 5 036 61 544	12 052 44 556 14 506 25 594 19 042 5 036 61 544	976 649	
	TOTAL DES DETTES	1 158 979	182 330	976 649	
(1) (1) (2)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	57 276			





Produits à recevoir

	30/09/2022	30/09/2021	Variations
Créances rattachées à des participations	17 121	12 859	4 262
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	73 566	59 786	13 780
Autres créances			
TOTAL	90 687	72 645	18 042





Composition du capital social

	Nombre	Val. Nominale	Montant
Titres composants le capital social au début de l'exercice Titres émis pendant l'exercice	3 824 396	0,79	3 005 774
Titres remboursés pendant l'exercice			
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 824 396	0,79	3 005 774
	Titres émis pendant l'exercice Titres remboursés pendant l'exercice	Titres composants le capital social au début de l'exercice 3 824 396 Titres émis pendant l'exercice Titres remboursés pendant l'exercice	Titres composants le capital social au début de l'exercice 3 824 396 Titres émis pendant l'exercice Titres remboursés pendant l'exercice





Charges à payer

	30/09/2022	30/09/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	12 979	9 451
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 043	13 863
Dettes fiscales et sociales	23 925	30 345
Dettes fournisseurs d'immobilisation		
Autres dettes		19 127
TOTAL	51 947	72 786





Notes sur le compte de résultat

Chiffres d'affaires

La ventilation du chiffres d'affaires par activité n'est pas détaillée car la divulgation de cette information stratégique entraînerait un préjudice grave pour l'entreprise.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires de certification des comptes : 3 859 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Parties liées

Montant compris dans les charges financières : 14 921 euros

Montant compris dans les produits financiers : 21 151 euros

Impôts sur les bénéfices : intégrations fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2011 la société SAS MAISON CLIO BLUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MAISON CLIO BLUE.

Depuis le 01/10/2011, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre à la clôture de l'exercice est composé par :

- SAS MAISON CLIO BLUE
- SAS CLIO BLUE

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières de groupe.





Charges et Produits constatés d'avance

		Charges	Produits
Charges at Produits d'Evaloitation		6 181	
Charges et Produits d'Exploitation Charges et Produits Financiers		0 101	
Charges et Produits Exceptionnels			
Charges et Foddits Exceptionnels			
	TOTAL	6 181	





Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	30/09/2022	30/09/2021
Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif im Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement Différences positives de change	21 204	17 111
Total des produits financiers	21 204	17 111
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Différences négatives de change	15 848	12 822
Total des charges financières	15 848	12 822
Résultat financier	5 356	4 289



Autres informations

Engagements financiers

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Lifets escomptes non echas		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Evaluation de la dette actuarielle en matière d'engagements de retraite	9 709	
	9 709	
Autres engagements	770.	
Clause de retour à meilleure fortune abandon créance par GPM en 2016	240 000	
Clause de retour à meilleure fortune abandon créance par GPM en 2017	260 000	
Cf. état Engagements financiers - Autres engagements Clause de retour à meilleure fortune abandon créance par GPM en 2018	460 000	595 000
Clause de retour à meilleure fortune abandon créance par GPM en 2019	50 000)
	1 010 000	595 000
Total des engagements financiers (1)	1 019 709	595 000
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales Les participations		
Les autres entreprises liées		





Détail - Autres engagements

Engagements financiers - Autres engagements	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Clause de retour à meilleure fortune abandon créance à		90 000
Clio Blue en 2016		
Clause de retour à meilleure fortune abandon créance à		125 000
Clio Blue en 2017		
Clause de retour à meilleure fortune abandon créance à		380 000
Clio Blue en 2018		
Totalisa	tion	595 000





Dossier de gestion





Soldes Intermédiaires de Gestion

	oldes intermediaires de Gestion 01/10/2021 12		01/10/2020	12		
	30/09/2022	mois	30/09/2021	mois	Ec arts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	456 305	100,00	380 061	100,00	76 244	20,06
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	456 305	100,00	380 061	100,00	76 244	20,06
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	456 305	100,00	380 061	100,00	76 244	20,06
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	456 305	100,00	380 061	100,00	76 244	20,06
MARGES (Commerciale + Production)	456 305	100,00	380 061	100,00	76 244	20,06
- Achats non stockés (c)	152	0,03			152	
- Actiats fior stockes (c) - Autres charges externes (c)	114 623	25,12	116 071	30,54	(1 448)	-1,25
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)					, ,	
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	341 530	74,85	263 990	69,46	77 540	29,37
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	3 474	0,76	2 743	0,72	731	26,67
- Autres impôts et taxes	840	0,18	932	0,25	(92)	-9,87
- Salaires et traitements	241 191	52,86	186 653	49,11	54 539	29,22
- Charges sociales	96 279	21,10	76 621	20,16	19 658	25,66
EX CEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(254)	-0,06	(2 959)	-0,78	2 705	91,41
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	849	0,19	797	0,21	52	6,48
+ Transfert de charges d'exploitation			13 822	3,64	(13 822)	-100,00
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	1 450	0,32	4 428	1,17	(2 978)	-67,25
- Autres charges de gestion courante	4		50	0,01	(46)	-92,40
RESULTAT EXPLOITATION	(859)	-0,19	7 183	1,89	(8 042)	-111,96
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	21 204	4,65	17 111	4,50	4 093	23,92
- Charges financières	15 848	3,47	12 822	3,37	3 026	23,60
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 497	0,99	11 472	3,02	(6 975)	-60,80
Produits exceptionnels						, = = -
- Charges exceptionnelles			4 718	1,24	(4 718)	-100,00
RESULTAT EX CEPTIONNEL			(4 718)	-1,24	4 718	100,00
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 497	0,99	6 754	1,78	(2 257)	-33,42



Du résultat à la trésorerie

	30/0	9/2022
	Impact sur	la trésorerie
	Recette	Dépense
Votre résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	4 497	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)	1 450	
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions,)		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	5 947	
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières	66 159	
Apports et comptes courants	3 878	
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice	3 07 0	
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	70 037	
Mais votre entreprise à des :		
Eléments à financer		
Dividendes		
Acquisitions d'éléments immobilisés		
Prélèvements et comptes courants		60 0
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		60 07
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent	4 026	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	19 931	
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks		
Acomptes versés		
Variation des créances clients		13 7
Variation des autres créances		1 5
Acomptes reçus		
Variation des dettes fournisseurs	20 769	
Variation des autres dettes		18 7
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		13 2
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	6 645	





Etats complémentaires





Détail du Compte de Résultat

		01/10/2021 30/09/2022	12 mois	01/10/2020 30/09/2021	12 mois	Variations	%
Total des produit	s d'exploitation	457 154	100,19	394 680	103,85	62 474	15,83
Ventes de march	andises						
Production vend	ue Biens						
Production vend	ue Services + Travaux	456 305	100,00	380 061	100,00	76 244	20,06
Production ven	due Services FRANCE	456 305	100,00	380 061	100,00	76 244	20,06
70600000 70610000	Prestations de services Prestation rémunération présidence Clio	456 305	100,00	344 061 36 000	90,53 9,47	112 244 (36 000)	
Montant net du c	hiffre d'affaires	456 305	100,00	380 061	100,00	76 244	20,06
Reprises sur pro	ovisions, transferts de charges			13 822	3,64	(13 822)	-100,0
79120000	Tsf charges externes			13 822	3,64	(13 822)	-100,0
Autres produits	d'exploitation	849	0,19	797	0,21	52	6,48
75800000	Produits divers gestion couran	849	0,19	797	0,21	52	6,48
Total des charges	s d'exploitation	458 013	100,37	387 497	101,96	70 516	18,20
Autres achats e	t charges externes	114 775	25,15	116 071	30,54	(1 296)	-1,12
60630000	Fournitures entretien, petit u	152	0,03			152	
	Redevance gme	2 100		8 400	2,21	(6 300)	-75,00
62120000 62260000	PRESTATIONS GPM Honoraires	6 300 44 976		72 650	19,12	6 300 (27 674)	-38 09
	Frais d'actes et contentieux	44 976		420	0,11	38	
	Déplacements, missions, récept	176		120		176	
	Frais déplacts p. morineau	70		45	0,01	24	53,37
	Frais a guermeur	14 387			0.43	14 387	42.04
	Frais j meunier	1 858	0,41 7,13	1 645	0,43 5,99		12,96 42,93
62510800 62510900	Frais Sabir Malika Frais C. Levernier	32 521 10 116		22 754 8 542	2,25	9 767	18,43
	Réceptions	272		279	0,07	(7)	-2,51
	Affranchissements	55				55	
62700000	Services bancaires	1 335	0,29	1 337	0,35	(1)	-0,10
Impôts, taxes et	t versements assimilés	4 314	0,95	3 675	0,97	639	17,40
	Taxe d'apprentissage	1 729		1 334	0,35	395	29,60
	Formation prof. (verst impôts)	1 745		1 409	0,37	337	23,89
	Contribut. eco. territoriale Droits d'enregistrement	840	0,18	840 92		(92)	-100,0
Salaires et traite	ements	241 191	52,86	186 653	49,11	54 539	29,22
64110000	Salaires appointements commiss	244 612	53,61	188 884	49,70	55 728	29,50
	Congés payés	(2 434)	-0,53	(1 354)	-0,36	(1 080)	-79,76
	Primes transport	451		414	0,11	38	9,09
64150000	Commissions salariés vrp	(1 437)	-0,31	(1 290)	-0,34	(147)	-11,39
Charges sociale	s du personnel	96 279	21,10	76 621	20,16	19 658	
64510000	Urssaf	58 164		46 376	12,20	11 789	25,42
64520000	Mutuelles	5 293		4 684		609	13,00
	Retraite non cadres Cot. caisse proyance . umc	20 727 2 790		15 645 2 706	4,12 0,71	5 082	32,48 3,12
	Cot. caisse proyance : unc	422		10	- /	412	N/S
64540000	Assedic	10 274		7 918	2,08		29,75





Détail du Compte de Résultat

	01/10/2021 12	01/10/2020 12	V
1	30/09/2022 mois	30/09/2021 mois	Variations %
64590000 Charges soc./congés payés 64591000 Charges sociales/commissions	(1 248) -0,27 (689) -0,15	(818) -0,22 (359) -0,09	(430) -52,58 (330) -91,97
64750000 Médecine du travail et pharmac	546 0,12	459 0,12	87 18,90
'			
Dotation aux amortissements sur immobilisations	1 450 0,32	4 428 1,17	(2 978) ^{-67,25}
68111000 Dot. amort. s/immobil incorpo	1 450 0,32	4 428 1,17	(2 978) -67,25
Autres charges de gestion courante	4	50 0,01	(46) -92,40
65800000 Charges diverses gestion coura	4	50 0,01	(46) -92,40
Résultat d'exploitation	(859) -0,19	7 183 1,89	(8 042) -111,9
	,		
Total des produits financiers	21 204 4,65	17 111 4,50	4 093 23,92
Produits financiers de participations	21 204 4,65	17 111 4,50	4 093 23,92
76150000 Intérêts des comptes courants	21 204 4,65	17 111 4,50	4 093 23,92
Total des charges financières	15 848 3,47	12 822 3,37	3 026 23,60
Intérêts et charges assimilées	15 848 3,47	12 822 3,37	3 026 23,60
66150000 Intérêts comptes courants	15 848 ^{3,47}	12 822 3,37	3 026 23,60
Résultat financier	5 356 1,17	4 289 1,13	1 067 24,88
Résultat courant avant impôts	4 497 0,99	11 472 3,02	(6 975) -60,80
Total des produits exceptionnels			
Total des charges exceptionnelles		4 718 1,24	(4 718) -100,0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		4 718 1,24	(4 718) ^{-100,0}
67100000 Charges exception. s/opérat.ge		2 718 0,72	(2 718) -100,0
67180000 Autres charges except. de gest		2 000 0,53	(2 000) -100,0
Résultat exceptionnel		(4 718) -1,24	4 718 100,00
Résultat de l'exercice	4 497 0,99	6 754 1,78	(2 257) -33,42





Détail du bilan actif

		01/10/2021 30/09/2022	01/10/2020 30/09/2021
apital souscrit non ap	pelé		
OTAL II - Actif Immob	ilisé NET	4 484 886	4 552 49
Frais d'établissement		4 048	5 498
20100000 Frais	d'établissement	18 574	18 57
	sur augmentation capital	149 408	149 40
	tis. frais d'établissement	(18 574)	(18 574
28013000 Amort	tissement frais sur augmen	(145 360)	(143 910
Autres participations		3 065 017	3 065 01
26100000 Titres	s de participation	3 815 017	3 815 01
29610000 Provi	s. dépréc. titres partici	(750 000)	(750 000
Créances rattachées	à des participations	1 415 821	1 481 98
	te courant Clio Blue	1 398 700	1 469 12
	êts courus s/créances rat	17 121	12 85
OTAL III - Actif Circul	ant NET	104 036	86 07
Créances clients et c	omptes rattachés	73 566	59 78
41810000 Client	s factures à établir	73 566	59 78
Autres créances		17 644	16 12
42500000 Perso	nnel avances et acomptes	6 042	5 35
	impôts sociétés	4 268	3 52
	ed. achats b/s	5 085	1 80
	/ fourn.factures non parv	2 249	2 25
44587500 Tva S	/ Aae		3 18
Disponibilités		6 645	4 02
51214000 CIC		6 645	4 02
Charges constatées d	l'avance	6 181	6 13
48600000 Charg	ges constatées d'avance	6 181	6 13





Détail du bilan passif

		01/10/2021 30/09/2022	01/10/2020 30/09/2021
TOTAL I - Capit	aux propres	3 429 943	3 425 446
Capital Social	ou individuel	3 005 774	3 005 774
10130000	Capital souscrit-appelé, versé	3 005 774	3 005 774
Primes d'émis	ssion, de fusion, d'apport,	409 426	409 426
10410000	Primes d'émission	409 426	409 426
Réserve léga	le	1 749	1 411
10610000	Réserve légale	1 749	1 411
Autres réser	ves	8 497	2 081
10680000	Autres réserves	8 497	2 081
Résultat de l'	exercice	4 497	6 754
TOTAL II - Autr	es fonds propres		
TOTAL III - Tota	al des Provisions		
TOTAL IV - Tot	al des dettes	1 158 979	1 213 123
Emprunts et d	dettes financières divers	1 050 245	1 106 447
17110000	Compte courant gpm	976 649	1 039 952
17180000	Interets courus sur dettes	12 052	8 828
45100000	Compte courant intégration Cli	4 268	3 523
45500500	C.c. d.morineau	221	219
45500600	C.c. i. gigoi	55 662	52 839
45501000	C.c. jm jaffrezic	466	462
45580000	Associés intérêts courus	927	623
	sseurs et comptes rattachés	44 556	23 787
40100000 40810000	Fournisseurs Fourn.factures non parvenues	29 513 15 043	9 924 13 863
Dettes fiscale		64 178	63 763
42810000	Commissions sur ventes a payer	1 355	2 792
42820000	Dettes provis. pr congés à pay	13 152	15 586
43100000	Urssaf	8 309	7 703
43700000	Autres organismes sociaux	2 857	2 434
43733000	Caisse irpvrp	126	51
43750000	Retraite cadres	7 509	7 468
43780000	Autres caisses	791	880
43810000	Charges sociales sur commissio	585	1 274
43820000	Charges sociales s/congés à pa	5 417	6 665
44210000	Prélèvement à la source	1 619	1 600
44551000	Tva à décaisser	6 781	3 368
44587000 44860000	Tva sur facture à établir Etat charges à payer	12 261 3 417	9 964 4 028
Autres dettes		3	19 127
41980000	Clients rrr à accorder		19 127
TOTAL BURN A	N DACCIE	4 500 000	4 (20 570
TOTAL DU BILA	IN PASSIF	4 588 922	4 638 570





Documents fiscaux





N° 2065-SD (2022)

Direction Générale des Finances Publiques IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

al all-	Exercice ouvert le	01102021	et clos le	30092022	Régim	e simplifié d'imposition	Régime r	éel normal X
S como	Déclaration souscrite	pour le résultat d'en	semble de group	e Si PME in	novante Si op	tion pour le régime optio 209-O B (entreprises de t	onnel de taxation : ransport maritime	au tonnage
anon coor ambuddens	Adresse du service où doit être déposée cette déclaration A IDENTIFICATION	SIE de La Roche-s Cité administrativ 10, rue du 93e-Rég 85004 La Roch SA MAISON Lieu dit La Tig	re giment-d'Infanter ne-sur-Yon Cedex CLIO BLUE			Adresse du déclarant (q différente de l'adresse d adresse du siège social s principal établissement	lu destinataire) et/e si elle est différent	
nn 100-1007 H I	Identification du destinataire	85430 AUBIGN		ZEAUX 532242831	00016	D ACTIVITÉ		
n in		Insp. IFU	N° dossier	N° S	00010	B ACTIVITÉ		
pots.	Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :					Activités exercées (s Services fournis Si vous avez changé	principalemen	_
des in	RÉGIME FISCA							
service	Les entreprises placées - Date d'entrée dans le g		· .	tés, doivent dépos	ser cette déclaratio	on endeux exemplaires. (A	Article 223 A à U	du CGI)
votre	- Pour les sociétés filial	^ ^		position et n° d' ic	lentification de la s	société mère.		
res de								
on, aur	n° SIRET							
tificati	C RÉCAPITUL	ATION DES	ÉLÉMENT	S D'IMPOS	ITION (cf.noti	ce)		
ces et de rec	1 Résultat fiscal	Bénéfice imposab au taux normal		au taux	de imposable de 15 %	du 2058A	Déficit oort de la ligne XO ou 372 du 2033B)	
oit d'ac	Résultat net de cession, de cor				ndustrielle assimilés in	nposable au taux de 10%		
un dro	2 Plus-values Plus-values à long		s plus-values	de 13%	Plus-values à long	Plus	-values exonérées	
ernant	terme imposables au taux de 19%	•	sables au taux de 19%		terme imposables aux taux de 0%		art.238 quindecies	
us conc	3 Abattements et exo (cocher la case selon le cas). Ce	nérations notamm es montants ne doivent pa	ent en faveur (as être retranchés des	les entreprises n résultats mentionnés	en C-1 et C-2	antées en zones d'ent s franches urbaines	reprises ou zone	es franches
ees vo	Entreprises nouvelles ar Entreprises nouvelles art			Jeunes entreprises inn s d'activité art.44 quat	ovantes Territ art 44	octies A	Zone de restructura la défense art 44 ter	
es donr	Bassins urbains à dynam	iser (BUD)				de développementitaire art. 44 septdecies	Autres dispositifs	
pour l	art.44 sexdecies Sociétés d'investissements im	mobiliers cotées	Bénéfice ou déficit ex (indiquer + ou - selo	n le cas)		Plus-values ex relevant du tau		
tissent	4 Option pour le créd D IMPUTATION	lit d'impôt outre-m DNS (cf. la notice de			ts d'impôt indiqués au	x 1 et 2 ci-dessous ne sont imp	outables que pour part	ie s'ils n'ont pas été
ł	1 Au titre des revenus mobi	liers de source français	e ou étrangère, ayaı	nt donné lieu à la déliv		de crédit d'impôt		
		uels est attaché, en vertu	d'une convention fi	scale conclue avec un	Etat étranger, un terri	itoire ou une collectivité terri		
ŀ	d'Outre-Mer, un crédit d'i	ANNUELLE SUR			e. Total figurant en ca		s nettes soumises atribution 2,50 %	
-		OUMISES OU DÉ			,		urbution 2,30 /0	
-	1- Si vous êtes l'entrepris 2- Si vous êtes la société					pays n°2258-SD (article :		
ľ	adresse et numéro d'ide	entification fiscale de	e l'entité désignée	e:	au groupe pour soc	ascrire in decimation in 2	230 SD, marquer i	c nom,
	3- Si vous êtes l'entrepris	se désignée au dépôt	de la déclaration	n° 2258-SD par la	société tête de gro	upe (art. 223 quinquies C	-I-2)	
ľ	Dans ce cas, veuillez indi	quer le nom, adresse	et numero d'iden	tification fiscale de	e la société tête de	groupe :		
	G COMPTABILITÉ	INFORMATISÉE	L'entreprise disp comptabilité inf	ose-t-elle d'une ormatisée ?	OUI Si oui, indica	tion du logiciel utilisé S.	AGE	
	ECF	Nom et adresse	e du prestataire					
	OGA/OMGA Vise Nom, adresse, téléph	ur conventionné						
	- Professionnel de l'e		e: ACCIOR LES BP 81830	SABLES D OLONNE		nis Papin Les Sables d'Olonne	(02 51 95 07 48
	- Conseil :		DI 01030		03100	223 Subject a Offilia		
	- CGA/OMGA ou vis	eur conventionné	:					
	N° d'agrément				Signature et	t qualité du déclarant		
L	A	Aubigny	, le	24112022		M orineau	Président	

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD

(2022)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice

SA MAISON CLIO BLUE

	30092022								
H REPARTITION DE AINSI QUE DES F	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
1. Montant global brut des dis dividendes, revenus et autres	stributions correspondant aux intérêts, produits des actions et parts sociales laires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même (a)							
		Payées par un établissement chargé du service des titres (b)							
2. Montant des distributions one désigne pas le (les) bénéfic	correspondant à des rémunérations ou avantages dont iaire(s)	t la société (c)							
3. Montant des prêts, avances et porteurs de parts, soit direc									
4. Montant des distributions		(e)							
autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d)		(f)							
ci-dessus		(g)							
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)							
5. Montant des revenus distrib à l'abattement de 40% prévu au	(i)								
6. Montant des revenus distrib à l'abattement de 40% prévu au	oués non éligibles 1 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)							
7. Montant des revenus répart	is	total (a à h)							

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL Nombre de parts sociales	Son	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								
- SARL - tous les associés ;		Année au cours de	au Montant des sommes versées :								
- SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nomou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	nant à chaque as- socié en toute pro-	laquelle le verse- ment a	à titre de traitements émoluments		e représentation, de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6					
1	priété ou en usufruit 2	été effec- tué 3	et indemnités proprement dits 4	Indemnités forfaitaires 5	Rembour- sements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour- sements 8				

	Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE Adresse de l'entreprise : Lieu dit La Tignonnière 85430 AUBIGNY-LES CLOUZEAUX Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12									
		éro SIRET * 5 3 2 2 4 2 8	_		JAL	DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF	<u></u>	Néant *		
- 11	uiiic	3 3 2 2 4 2 0					Exercice N, clos le, 30092022	30092021		
				Brut Amortissements, provisions			Net 3	Net 4		
		Capital souscrit non appelé (I)	AA							
	LES	Frais d'établissement *	AB	167 982	AC	163 934	4 048	5 498		
	POREL	Frais de développement*	CX		CQ					
	INCOR	Concessions, brevets et droits similaires	AF		ΑG					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial (1)	ΑН		ΑI					
	BILISA	Autres immobilisations incorporelles	AJ		ΑK					
	ІММО	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	ΑL		ΑM					
*	LES	Terrains	AN		ΑC					
LISE	POREL	Constructions	ΑP		ΑQ					
IOBI	NS COR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
IMIN	SATIO	Autres immobilisations corporelles	ΑT		ΑU					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	ΑV	1	ΑW					
AC	IMI	Avances et acomptes	ΑX	-	ΑY					
	(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		СТ					
	CIERES	Autres participations	CU	3 815 017	CV	750 000	3 065 017	3 065 017		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	ВВ	1 415 821	ВС		1 415 821	1 481 981		
	TIONS	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	BILISA	Prêts	BF		BG					
	ІММО	Autres immobilisations financières *	ВН		BI					
•		TO TAL (II)	ВЈ	5 398 819	BK	913 934	4 484 886	4 552 495		
		Matières premières, approvisionnements	BL	I	ВМ					
	*	En cours de production de biens	BN		ВО					
	STOCKS *	En cours de production de services	BP		BQ					
	ST	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
INT		Marchandises	ВТ		BU					
ACTIF CIRCULANT		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
CIR	CES	Clients et comptes rattachés (3) *	ВХ	73 566	BY		73 566	59 786		
CTIF	CREANCES	Autres créances (3)	ΒZ	17 644	CA		17 644	16 127		
A	CI	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE					
	DIV	Disponibilités	CF	6 645	CG		6 645	4 026		
		Charges constatées d'avance (3) *	СН	6 181	CI		6 181	6 136		
	tion	TO TAL (III)	CJ	104 036	CK		104 036	86 075		
nptes	arisa	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
Comptes	régul	Primes de remboursement des obligations (V)	СМ							
	de 1	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
		TO TAL GENERAL (I à VI)	СО	5 502 856	1A	913 934	4 588 922	4 638 570		
		(1) Dont droit au bail:	(2) mo	Part à moins d'un an des imbilisations financières nettes :	СР		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clau	se de	e réserve Immobili-	1	Stock	·		Créances ·			

de propriété: * Immobilisations :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise SA MAISON CLIO BLUE			Néant *
				Exercice N	Exercice N-1
		Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :	DA	3 005 774	3 005 774
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	409 426	409 426
		Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
		Réserve légale (3)	DD	1 749	1 411
N. S.	3	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Hau		Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
CAPITALIX PROPRES		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	8 497	2 081
TAT		Report à nouveau	DH		
CAP		RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 497	6 754
		Subventions d'investissement	DJ		
		Provisions réglementées *	DK		
		TO TAL (I)	DL	3 429 943	3 425 446
spuc	propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
res fo	ropr	Avances conditionnées	DN		
Aut	d	TO TAL (II)	DO		
Suc	et charges	Provisions pour risques	DP		
ovisio	charg	Provisions pour charges	DQ		
Pro	et	TO TAL (III)	DR		
		Emprunts obligataires convertibles	DS		
		Autres emprunts obligataires	DT		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
3	(4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 050 245	1 106 447
Ş	IES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	DET	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	44 556	23 787
4	∩	Dettes fiscales et sociales	DY	64 178	63 763
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
		Autres dettes	EA		19 127
Comp régu		Produits constatés d'avance (4)	EB		
		TO TAL (IV)	EC	1 158 979	1 213 123
		Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
		TO TAL GENERAL (I à V)	EE	4 588 922	4 638 570
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
SI	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	182 330	164 344
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE										Néant *	
					1	Exercice N Exportations et				Ex	xercice (N-1)
				France	t	livraisons intracommunautai	res	-	Total		
	Ventes	de marchandises *	FA		1	В		FC_			
	Product	ion vendue biens*	FD		F	E		FF _			
NO		services *	FG	456 305	F	Н		FI _	456 305		380 061
TATI	Chiffre	es d'affaires nets*	FJ	456 305	F	K		FL_	456 305		380 061
PLO	Product	tion stockée *						FM_			
D'EX	Product	tion immobilisée *						FN_			
UITS	Subven	tions d'exploitation						FO			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Reprise	es sur amortissements et pr	ovisi	ons, transfert de charg	ges	* (9)		FP			13 822
	Autres	produits (1) (11)						FQ	849		797
				Total des prod	lui	ts d'exploitation (2) (I)	FR	457 154		394 680
	Achats	de marchandises (y compr	is dro	oits de douane) *			FS				
	Variatio	on de stock (marchandises)	*			FT					
	Achats	de matières premières et aut	res ap	npris droits de douane) *		FU					
-	Variatio	on de stock (matières prem	ières	•		FV					
TON		achats et charges externes		**				FW	114 775		116 071
CHARGES D'EXPLOITATION	Impôts.	, taxes et versements assim	ilés *	•				FX	4 314		3 675
TOI		et traitements *						FY —	241 191		186 653
EXF		s sociales (10)						FZ	96 279		76 621
S D			do	tations any amortissor	mar	ata *		GA	1 450		4 428
RGE	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions								1 430		4 420
CHA	DOTATIONS XPLOITATIO			*		GB _ GC					
	DO'	Sur actif circulant : dota			GC GD						
		Pour risques et charges :	dota	tions aux provisions							50
	Autres	charges (12)		T. A. I. dan alan			II)	GE _	4		50
	DECLIE OF		(T. II)		ges	s d'exploitation (4) (1		GF _	458 013		387 497
		TAT D'EXPLOITATION					-	GG —	(859)		7 183
opérations en commun		e attribué ou perte transfér				(III)		GH —			
ob	Perte su	apportée ou bénéfice transf	éré *	:		(IV)		GI _			
	Produit	s financiers de participatio	ns (5)				GJ —	21 204		17 111
S	Produit	s des autres valeurs mobili	ères e	et créances de l'actif in	ımo	obilisé (5)		GK —			
PRODUITS FINANCIERS	Autres	intérêts et produits assimil	és (5)				GL —			
RODI	Reprise	es sur provisions et transfe	rts de	e charges			(GM —			
PI	Différer	nces positives de change						GN			
	Produit	s nets sur cessions de valer	ırs m	obilières de placement	t			GO			
				Total d	les	produits financiers (V)	GP	21 204		17 111
S	Dotatio	ons financières aux amortiss	emei	nts et provisions *				GQ			
RGE	Intérêts et charges assimilées (6)								15 848		12 822
CHA	Dotations financières aux amortissements et provisions * Intérêts et charges assimilées (6) Différences négatives de change Charges nottes our ressions de valeure mobilières de placement										
FIL	Charges	nettes sur cessions de val	eurs 1	mobilières de placemen	nt			GT			
				Total des	s cl	harges financières (V	VI)	GU	15 848		12 822
2 -	RESUL	TAT FINANCIER (V - V	I)					GV	5 356		4 289
3 -	3 - RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI) (RENVOIS: voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sor							ЗW	4 497		11 472
_	·	(REN	VOIS	: voir tableau n° 2053) * Des ex	xplic	ations concernant cette rubrique	sont d	onnées	dans la notice n° 2032.	<u> </u>	

(4)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désign	ation de l'entreprise SA MAISON CLIO BLUE			Néant *
			Exercice N	Exercice N-1
STS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА		
UITS	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС		
EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
LES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		4 718
GES	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
EXCE	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН		4 718
4 - R	ES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	НІ		(4 718)
Parti	cipation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	НЈ		
Imp	ôts sur les bénéfices * (X)	нк		
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	478 358	411 791
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	473 861	405 037
5 - B	ENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	4 497	6 754
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО		
	produits de locations immobilières	НҮ		
(2) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	- Crédit-bail mobilier *	HP		
(3	O Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4	Dont charges d'exploitation affèrentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	21 151	17 111
(6	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	14 921	17 164
(6b	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	НХ		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
(6te	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9		A1		13 822
(1)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales de l'exploitant (13) obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(1	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
Sio (1)		A4		
(1) (1)				
	facultatives Madelin A/ nouveaux plans d'épargne retraite A8	4.1.	Exerc	ing NI
(7	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) e joindre en annexe):	t ic	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exer Charges antérieures	cice N Produits antérieurs
<u> </u>	1 0		<u>-</u>	
1 1				

		(a	Formulaire obligatoi article 53 A du Code généra
		Désignat	ion de l'entreprise
ies centimes)*	C	ADRE A	IMM
des ce	JRP.	Frais d'ét	ablissement et de dévelo

(article 53 A du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SA MAISON CLIO BLUE Néant []*											
CADRE A IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	(Augm Consécutives à une réévaluation ratiquée au cours de l'exercice sultant d'une mise en équivalence	entatio	ns Acquisitions, créations, apport et virements de poste à poste	
	Frais d'étab	lissement et de développemen	ıt	TOTALI	CZ	167 982	ou res	sultant d'une mise en équivalence 2	D9	et virements de poste à poste	
INCORP.	Autres p	ostes d'immobilisations	inco		KD		KE		KF		
Π	Terrains			<u> </u>	KG		KH		KI		
		propre Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
	Sur sol o	l'autrui [Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Sur sol p	ns générales, agencements * ments des constructions	[Dont Com-	M2	KP		KQ		KR		
LES	et annemage	echniques, matériel	Dont Com-	M3	KS		KT		KU		
ORE		ions générales, agencements, ments divers *	posant	1	KV		KW		KX		
CORPORELLE	ta	de transport *			KY		KZ		LA		
Č		de bureau ier informatique			LB		LC		LD		
		ges récupérables et			LE		LF		LG		
		sations corporelles en c	ours		LH		LI		LJ		
	Avances	et acomptes			LK		LL		LM		
				TOTAL III	LN		LO		LP		
	Participat	tions évaluées par mise	en éc	uivalence	8G		8M		8T		
RES	Autres participations					5 296 997	8V		8W		
FINANCIERES	Autres tit	res immobilisés			1P		1R		1S		
FINA	Prêts et a	utres immobilisations f	inanc	ières	1 T		1U		1V		
				TOTAL IV	LQ	5 296 997	LR		LS		
	<u> </u>	TOTAL GENER	AL ([+ II + III + IV)	ØG	3 404 979	ØH		ØJ		
C.	ADRE B	IMMO BILISATIONS		par virement de poste à poste	inutions pa	r cessions à des tiers ou mises hors service ou resultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		valuation légale * ou évaluation par mise en équivalence eur d'origine des immobilisation en fin d'exercice	
ORP.	Frais d'établis et de dévelop	pement TOTAL I	IN		CØ	2 -	DØ	167 982	D7	4	
INCO	Autres postes incorporelles	d'immobilisations TOTAL II	IO		LV		LW		1X		
	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
		Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
	Constructions	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am des	IR		MD		ME	_	MF		
	Installations	constructions techniques, matériel et outil-	IS		MG		МН		MI		
	lage industrie		IT		MJ		MK		ML		
ES	Autres	nagements divers	IU		MM		MN		МО		
LL		3.6 . 6 . 4 . 4	TX 7		MP		MQ		MR		
PORELL.	immobilisation	Matériel de transport	IV		- 1111		`				
CORPORELLES	immobilisation	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
CORPORELL	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables e divers *	IW t IX		MS MV		MT MW		MX		
CORPORELL	corporelles Immobilisat	Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables e divers * ions corporelles en cour	IW t IX s MY		MS MV MZ		MT MW NA		MX NB		
CORPORELL	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables e divers * ions corporelles en cour acomptes	IW t IX s MY		MS MV MZ ND		MT MW NA NE		MX NB NF		
CORPORELL	corporelles Immobilisat Avances et	Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables e divers * ions corporelles en cour acomptes TOTAL III	IW t IX s MY NC I IY		MS MV MZ ND NG		MT MW NA NE NH		MX NB NF NI		
CORPORELL	Immobilisat Avances et Participation mise en équ	Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables e divers * ions corporelles en cour acomptes TOTAL III ons évaluées par givalence	IW t IX s MY NC I IY		MS MV MZ ND NG		MT MW NA NE NH M7		MX NB NF NI ØW		
,	Corporelles Immobilisat Avances et Participation mise en équ Autres par	Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables e divers * ions corporelles en cour acomptes TOTAL III ons évaluées par invalence ticipations	IW t IX s MY NC I IY IZ IØ		MS MV MZ ND NG	66 159	MT MW NA NE NH M7 ØY	5 230 838	MX NB NF NI ØW ØZ		
,	Corporelles Immobilisat Avances et Participatie mise en équ Autres par	Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables e divers * ions corporelles en cour acomptes TOTAL III ons évaluées par uivalence ticipations es immobilisés	IW IX NC IY IZ IØ II		MS MV MZ ND NG ØU ØX 2B		MT MW NA NE NH M7 ØY 2C	5 230 838	MX NB NF NI ØW ØZ 2D		
FINANCIERES CORPORELLI	Corporelles Immobilisat Avances et Participatie mise en équ Autres par	Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables e divers * ions corporelles en cour t acomptes TOTAL III ons évaluées par nivalence rticipations es immobilisés s immobilisés	IW IW IX IX SSMY NC I IY IZ IØ I1 I2		MS MV MZ ND NG ØU ØX 2B 2E	66 159	MT MW NA NE NH M7 ØY 2C 2F		MX NB NF NI ØW ØZ 2D		
,	Avances et Participation mise en équ Autres par Autres titr Prêts et autre	Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables e divers * ions corporelles en cour acomptes TOTAL III ons évaluées par uivalence ticipations es immobilisés	IW		MS MV MZ ND NG ØU ØX 2B	66 159	MT MW NA NE NH M7 ØY 2C	5 230 838 5 230 838 5 398 819	MX NB NF NI ØW ØZ 2D		



TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 3 0 0 9 2 0 2 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.											
Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE Néant X*											
CADRE A	Détermination du r (col. 1 - co		Utilisation de la	marge supplémentaire d	'amortissement	Montant de la					
	Augmentation du montant brut	Augmentation du montant	Au cours	de l'exercice	Montant cumulé	provision spéciale à la fin de l'exercice					
	des immobilisations	des amortissements	Montant des suppléments	Fraction résiduelle correspondant aux	à la fin de l'exercice (4)	[(col.1 - col.2) - col.5 (5)]					
	1	2	d'amortissement (2)	éléments cédés (3) 4	5	6					
1 Concessions, brevets et droits similaires											
2 Fonds commercial											
3 Terrains											
4 Constructions											
5 Installations techniques mat. et out. industriels											
6 Autres immobilisations corporelles											
7 Immobilisations en cours											
8 Participations											
9 Autres titres immobilisés											
10 TO TAUX											
 Les augmentations du montant brut et amortissables réévaluées dans les cond Le montant des écarts est obtenu en sor Porter dans cette colonne le supplément 	itions définies à l'article ustrayant des montants p	e 238 bis J du code géné portés colonne 1, ceux p	eral des impôts et figuran portés colonne 2.	at à l'actifde l'entreprise	au début de l'exercice.	bilisations					
(3) Cette colonne ne concerne que les imm utilisé de la marge supplémentaire d'an	obilisations réévaluées	_				enon					
(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées b) le montant cumulé à la fin de l'exercie (5) Le montant total de la provision spécie	aux colonnes 3 et 4; ce précédent, dans la mes					ice.					
CADRE B											
DEFICITS REPORTABLES AU 3	1 DECEMBRE 19	76 IMPUTES SU	R LA PROVISION	SPECIALE AU P	OINT DE VUE FIS	CAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS	LAPROVISION	SPECIALE AU D	EBUT DE L'EXEF	RCICE	······································						
2 - FRACTION RATTACHEE AL	RESULTAT DE	L'EXERCICE									
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =											

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AMORTISSEMENTS

Désignation de	e l'ent	reprise : <u>SA</u>	MA	ISON	CLIO	BL	<u>UE</u>										Néant *
CADRE A	ADRE A SITUATIONS ET MO UVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																
IMMOBILISA	ATIO1	NS AMORT ISS	ABL	ES			es amortissements t de l'exercice	A	ugmentations : do de l'exercice	tations			éléme	tissements nts sortis rises			s amortissements de l'exercice
Frais établisseme	nt et	développement			CY		162 484	EL	, 1	1 450	EM				EN		163 934
Fonds commerci	al				RE			RF			RI				RJ		
Autres immobilis incorporelles	sation	S			PE			PF			PG				РН		
		T	ОТ	AL I	RK		162 484	RM	[1	1 450	RN				RO		163 934
Terrains					PΙ			РJ			PK				PL		
	Sur	sol propre			PM			PN			РО				PQ		
Constructions	Sur	sol d'autrui			PR			PS			PT				PU		
	amén	générales, agencer nagements des cons			PV			PW	,		PX				PY		
Installations techni outillage industriel	s				PZ			QA	1		QB				QC		
Autres		générales, agencer nagements divers	nents	,	QD			QE	,		QF				QG		
immobilisations		tériel de transpo	ort		QH			QI			QJ				QK		
	Mate	ériel de bureau et rmatique, mobilier			QL			QM	[QN				QO		
corporelles	Emb et di	allages récupérable vers	es		QP			QR	-		QS				QT		
		T	OT	AL II	QU			QV			QW			QX			
TOTAL GENERAL (I + II)					ØN		162 484	ØP	1	1 450	ØQ				ØR		163 934
CADRE B	VE	NTILATION	DES	S MOU	JVEM	ENT	S AFFECTAN	I TI	A PROVISIO	N PO	UR A	MOR	ris s	SEMEN	TS D	ERO	GATOIRES
Immobilisations		DOTA		S	G.1. 2		6.14		REPRI		1	G 1		_	uvement net des mortissements		
amortissables	D	Colonne 1 Colo Différentiel de durée et autres Mode d			nne 2 égressif	Aı	Colonne 3 mortissement fiscal exceptionnel	Dit	Colonne 4 Férentiel de durée et autres		Coloni ode dég		Am	Colonne ortissemen exception	t fiscal		fin de l'exercice
Frais établissements	s M9		N1			N	•	N3	et autres	N4			N5	exception	iici	N6	
Fonds commercial	RP		RC)		R	R	RS		RT			RU			RV	
Autres immob. incor porelles	- N7	,	N8	3		P		P7		P8			P9			Q1	
TOTAL I	RW	,	RX			R	Y	RZ		SB			SC			SD	
Terrains	Q2		Q3			Q	4	Q5		Q6			Q7			Q8	
Sur sol propre	Q9		R1			R	2	R3		R4			R5			R6	
Sur sol propre Sur sol d'autru Inst. gales, agei	i R7		R8			R	9	S1		S2			S3			S4	
Inst. gales, ager et am des cons			S6			S	7	S8		S9			T1			Т2	
Inst. techniques mat. et outillage	Т3		T4			T	5	Т6		T7			Т8			Т9	
Inst. gales, age am divers	u1		U2	2		U	3	U4		U5			U6			U7	
mist. gates, age am divers Matériel de transport Mat. bureau et inform mobilie Emballages récup. et divers	U8		U9)		V	1	V2		V3			V4			V5	
Mat. bureau et inform mobilie	ver V6		V7			V	8	V9		W1			W2			W3	
Emballages récup. et divers	. W4	1	W5	5		W	6	W7		W8_			W9			X1	
TOTAL I			Х3	}		X	4	X5		X6			X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III								NM								NO	
Total général (I + II + III)	NP		NÇ	9		N.	R	NS		NT			NU			NV	
Total général non ven (NP + NQ + NR				Т		néral n + NT +	on ventilé -NU) NY				Total	général n (NW - N		ntilé NZ			
CADREC		-		<u> </u>			, ,										
MO UVEN AFFEC TANT I SUR PLU	MENTS LES C US IEU	S DE L'EXERC CHARGES REI RS EXERCICI	ICE PAR ES_*	TIES	Мо		t net au début exercice		Augmentatio	ns		tations ux amor		exercice ments			tant net à la le l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9				Z8				
Primes de rei	nbour	sement des obli	gatic	ons	1			I			SP	I			SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE Néant											
	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		UGMENTATIONS: otations de l'exercice 2	I	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice			Iontant de l'exercice 4	
	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	1	TA		ТВ		TC		<u> </u>	
tées	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	_	TD		TE		TF			
men	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		ТН		ΤI			
régle	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		ТО			
ions	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6			
Provisions réglementées	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
1	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TÇ		TR			
	TOTALI	3Z		TS		ТТ		TU			
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
et cha	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
nes e	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
Provisions pour risques	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
mod	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
ions	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
rovis	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	ЕО		EP		EQ		ER			
1	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
	TOTALII	5Z		TV		TW		TX			
	- incorporelles	6A		6B		6C		6D			
tion	- corporelles	6E		6F		6G		6Н			
récia	équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5			
dép.	immobilisations - titres de participation	9U	750 000	9V		9W		9X		750 000	
Provisions pour dépréciati	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9			
ions	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
rovis	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W			
d .	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7В	750 000	TY		ΤZ		UA		750 000	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	750 000	UB		UC		UD		750 000	
	7	(-	d'exploitation	UE		UF					
	Dont dotations et reprises	{ -	financières	UG		UH					
		ι -	exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.											

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

D	ésig	nation de	e l'entreprise : SA MAISON	N CL	IO BLUE							Néant *
C/	ADRI	EA	ETAT DES CREA	NCE	s		M	ontant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
분 览	Cré	ances rat	tachées à des participations			UL		1 415 821	UM		UN	1 415 821
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Prê	ts (1) (2))			UP			UR		US	6
	Aut	res imm	obilisations financières			UT			UV		UW	7
	Clie	nts dout	eux ou litigieux			VA						
	Aut	res créar	nces clients			UX		73 566		73 566		
Ļ			tative de titres en garantie * Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée *	UO		Z1						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Pers	sonnel et	comptes rattachés			UY		6 042		6 042		
CIRC	Séc	urité soc	iale et autres organismes soc	iaux		UZ						
ΤF	Eta	at et autr	Impôts sur les bénéfice	es		VM		4 268		4 268		
L'AC		llectivité	Taxe sur la valeur ajout	tée		VB		7 335		7 335		
DE			Autres impôts, taxes et	verse	ements assimilés	VN						
	Р	uonques	Divers			VP						
	Groupe et associés (2)					VC						
		oiteurs di ension o	ivers (dont créances relatives de titres)	à de	s opérations	VR						
C	harg	es consta	atées d'avance			VS		6 181		6 181		
					TOTAUX	VT		1 513 212	VU	97 391	VV	1 415 821
SIS	(1)	Montar	nt - Prêts accordés en cou	rs d'e	exercice	VD						
RENVOIS	(1)	des	- Remboursements obter	ius ei	ı cours d'exercice	VE						
RE	(2) Prêts et avances consentis aux associés (pe			onnes	physiques)	VF						
C/	CADRE B ETAT DES DETTES Montant I				Montant bru 1	it		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au p	lus	A plus de 5 ans
En	ıpruı	nts obliga	ataires convertibles (1)	7Y								
Αι	itres	emp runt	s obligataires (1)	7Z								
Е	m prun auprè	ts et dettes s des sements	à 1 an maximum à l'origine	VG								
	de cré	dit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	VH								
Er	nprui	nts et det	tes financières divers (1) (2)	8A	9	88 70	1	12 052		976 6	49	
Fo	ourni	sseurs et	comptes rattachés	8B		44 55	6	44	556			
P	ersor	nnel et co	omptes rattachés	8C		14 50	6	14	506			
Séc	urité	sociale e	et autres organismes sociaux	8D		25 59	4	25	594			
]	Etat (et In	npôts sur les bénéfices	8E								
	autre	s T	axe sur la valeur ajoutée	VW		19 04	2	19	042			
			bligations cautionnées	VX								
p	ubliq	ues	itres impôts, taxes et assimilés	VQ		5 03	6	5	036			
Det	tes su	r immobili:	sations et comptes rattachés	8J								
	-	et assoc	1 1	VI		61 54	4	61	544			
op	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres) 8K											
	Dette représentative de titres empruntés u remis en garantie *											
	roduits constatés d'avance 8L											
					58 97	9 VZ			976 6	49		
RENVOIS	Emprunts souscrits en cours d'exercice VJ				(2)			orunts et dettes contrac- personnes physiques	L	57 276		
REN	(1)	Emprunt	s remboursés en cours d'exercice	VK			*	Des explications cor	ncerna	nt cette rubrique sont donn	ées da	ns la notice n°2032.

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Dési	gnation d	le l'entrepris	e: SA MAISO	ON CLIC) BLUE						Néant 🔲 '	k	Exercice N, clos le : 30092022
I.	I. RÉINTEGRATIONS BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE												4 497
	Rémun	ération du t	ravail de l'exploi	ant ou de	es associés (entreprises	à l'IR)					WB	
en			on déductibles* (sau:	WD		Amortissements et autres amort				WE		XE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Autres cha	arges et dépens du C.G.I.)	es somptuaires	WF		Taxe sur les vé (entreprises à l		sociétés		WG			
adm ésult	Fraction d	es loyers à rein	tégrer dans le cadre er et de levée d'optio	RA		Part des loye (art. 239 sexio	rs dispensé	ée de reintégr	ation	RB)	
non du r	Provision	s et charges à p	ayer non déductible	П		Charges à paye	er liées à de			XX (s)		XW	
ges		i 2058-B, cadre es et pénalite		WJ		non coopératif Charges financ		`		XZ		- 1	
Chai lédu			vues à l'article 1				(712		XY	
			etés (cf. page 9 d									I7	
Quote		néfices réalisés pa personnes ou un C					s bénéficiair le 209 B du C					K7	
NO E:		s-values {-	- imposées au t	aux de 15	% ou de 19	9 % (12,8 %	pour les	s entrepris	es à l'i	impôt	sur le revenu	l) I8	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées		terme (- imposées au t	aux de 0 %	%							ZN	
RÉGIMES PARTIC impositik			oosable des plus urs d'exercices ar				-₹⊢	lus-values ne				WN	
	Écarts		quidatives sur O		(entreprise	s à l'IS)	(us-values so	umses	au regin	ne des fusions	WO XR	
D/:			Intérêts excéde	ntaires	CII	3 4 115)		'entreprises *	SV	W		WÇ	
		diverses à et séparé DON	(art. 39-1-3e et	212 du C.G.I.) 50		Quote-p	e exonérée) part de 12 % de	s M			┪ `	
Dáin	tágration	dos abarros	s affectées aux ac	tivitás áli	aibles ou rá	oima da tava		lues à taux zéro	11,2	.0		Y1	
			'activité relevant									Y3	
ICSU	itat 1150a	i arrefelit a i	detivite relevant	du regim	e op tionner	de taxation	au toime	ige			TOTALI	4	4 497
	. DÉDU	CTIONS						PERTE CON	МРТАВ	LE DE	L'EXERCICE	WS	, .
			es subies par une	société d	e personnes	s ou un G.I.						WT	
Provi	sions et cha leau 2058-	arges à payer no B , cadre III)	on déductibles, antér	ieurement ta	xées, et réintég	rées dans les r	ésultats co	mptables de l	'exercio	e		WU	
		1	- imposées au	ı taux de 1	15 % (12,8 9	% pour les	entrepris	es soumis	es à l'i	mpôt	sur le revenu) WV	
۰ ۳	- imposées au taux de 0 %										WH		
mposition iers et s différées		es à	- imposées au									WP	
mpo iers	_	terme	- imputées su - imputées su				terme an	terieures				WW XB	
Régimes d'il particul impositions	Autres	plus-values	imposées au tai			115						AB	
égim pa npos	Fractio	•	values nettes à co			e dont l'imp	osition 6	est différée	*			WZ	
ĕ =		les sociétés mè	res et des filiales * et parts d'intérêts :	(Quote-p	art de frais et c	harges restant ets de particip	imposable) XA	
			ations inéligibles					hauteur de	99 %	(art. 22	23 B du CGI)	ZX	
			au titre des inve	stissement	s réalisés da	ns les collec	tivités d'	Outre-mer	* .			ZY	
		ation d'amor		Sociét	é investissement			Zone de restru	cturation	,		XD	
ıres ation	Re diff	prise d'entreprise icultés 44 septies)	s en K9	immo (art. 2	bilier cotées 08C)	K3		de la défense (44 terdecies)	curuuoi	PA		XF	
Mesures d'incitation	Abattement sur bénéfice et exonéra l'art. Bass (art. art. art. art. art. art. art. art.	e franche urbaine 44 octies)	e-TE ØV	redy n	d'emploi à amiser 4 duodecies)	1F		Zone franche d'activité NG (art. 44 quater	decies)	XC			
7	hefice Bass (art	sin urbain à dynami . 44 sexdecies)	ser PP		de revitalisation art. 44 quindecies)	PC		Zone de dével prioritaire (art.44					
	()	eprises nouvelles exies	L2	Jeunes innova (art. 4	s entreprises antes 4 sexies A)	L5							
	Ecarts		quidatives sur O		_							XS	
Déductio à détaille	ons diverses	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	-tion	t déduction excep nelle simulateur onduite	YH		Créance dég par le report arrière de de	ten 7	ZI) XG	
feuillet s		Dt déd. exc. (art 39 decies A)	A Dt de (art i decid		(Ot déd. exc. art 39 Y(decies C)	C	Dt déd. ex (art 39 decies D)	YD				
		Dont déductions exceptionnelles	YI	Dont déduc exceptionne	tion elle YL						<u> </u>	1	
Dédi	ictions d	es produits	affectés aux activ	(art. 39 dec ités éligib		ne de taxation	on au ton	ınage				Y2	
III .	RÉSUL	TAT FISCA	L								TOTALI	I XH	
D'	1, , 6	1	1 1 1/0	•,	11	bénéfice (I	moins I	(I	Ι		4 497	1	
Kesi	uitat fisc	aı avant ımp	utation des défic	us report		déficit (II :	moins I)					XJ	
			té en arrière (ent					Z	L				
	cits antér LTAT FI	•	és sur les résulta ÉNÉFICE (ligne					ene XO) X	N		4 497	XL XO	0
KES U	LIMITI	SCAL B	EATERICE (Highe	ANJ OU I	raich le	portable en	avanı (118	SHC AU AU A	4.1		4 47/	110	ı



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Néant

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

DETERMINATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE COMME SI ELLE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA MAISON CLIO BLUE

N° SIRET : 5 | 3 | 2 | 2 | 4 | 2 | 8 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 |

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : SIE de La Roche-sur-Yon

Cité administrative

10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri 85004 La Roche-sur-Yon Cedex

01102021 Exercice ouvert le : clos le: 30092022 I - REINTEGRATIONS Bénéfice comptable de l'exercice Ε1 4 497 (report de la ligne WA du 2058 A) Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A) E2 E9 Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A TOTAL I E3 4 497 Perte comptable de l'exercice II - DEDUCTIONS E4 (report de la ligne WS du 2058 A) Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A) F5 • imposées au taux de 19 % FV • imposées au taux de 15 % E6 Plus-values EZ• imposées au taux de 0 % nettes à long terme • imputées sur les moins-values nettes à long terme E7 E8 • imputées sur les déficits antérieurs \bullet autres plus-values imposées au taux de 19 %19 (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI) III - RESULTAT FISCAL TOTAL II F1 F2 Bénéfice (I-II) 4 497 Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables Déficit (II-I) F3 Déficit de l'exercice reporté en arrière * F4

F6

F8

F9

4 497

du tableau n° 2058 B bis) *

Résultat fiscal

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I

Bénéfice

Déficit

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2022

Désignation de l'entreprise SA MAISON CLIO I	BLUE				Néant □*					
I. SUIVI DES DÉFICITS										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précéde	nt (1)			K4	1 465 229					
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis						
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4 ter						
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 205	58A)			K5						
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5) K6										
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)										
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	1 465 229							
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHAR	GES SOCIALES ET FISCALES	CORR	ESPONDANTES							
Montant déductible correspondant aux droits acquis par l sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, do	es salariés pour les entreprises place	es		ZT	18 569					
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON D		TE DE	L'IMPÔT							
(à détailler sur feu	= '		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice					
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fisca pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-	les correspondantes non déductible 1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW						
Provisions pour risques et charges *										
		8X		8Y						
		8Z		9A						
		9B		9C						
Provisions pour dépréciation *										
		9D		9E						
		9F		9G						
		9Н		9J						
Charges à payer										
		9K		9L						
		9M		9N						
		9P		9R						
		9S		9T						
TOTAUX (Y	$N = ZV \hat{a} 9S$) et (YO = $ZW \hat{a} 9T$)	YN		YO						
à re	porter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU					
CONS ÉQUENCE DE LA	MÉTHODE PAR COMPOS AN	TS (ar	t.237 septies du CGI)						
	Montant au début de l'exercice	(-1-	Imputations]	Montant net à la fin de l'exercice					
Montant de la réintégration ou de la déduction	1									

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Dénomination de la société : SA MAISON CLIO BLUE

N° 2058 B bis 2022

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Néant

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DEFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Adresse du serv la déclaration de	rice des impôts des en résultats :	treprises où est dépos	sée Ra	ppel de la plus ou moins du taux de 19 %	evant							
SIE de La Rocl Cité administr	rative			Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %								
85004 La I	-Régiment-d'Infanteri Roche-sur-Yon Cedex			ppel de la plus ou moins du taux de 0 %	-value de l'exe	cice rel	evant					
Exercice ouvert clos			Ga	ins nets d'ensemble retir d'actif exclus du régime à long terme (art. 219 I	és de la cession des plus ou mo a sexies- 0 du Co	ı d'éléme ins-valu GI)	ents es					
I - SUIVI DES	DÉFICITS *											
Déficits restant	t à reporter au titre de	l'exercice précédent ((1)			M 5	1 483 165					
Déficits transfé	érés de plein droit (art	. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations	s sur l'exercice M5 bis)	M5 ter						
Déficits imput	és					Ј9	4 497					
Déficits report	ables					M6	1 478 668					
Déficits nés au	titre de l'exercice					Н8						
Total des défic	its restant à reporter					Н9	1 478 668					
(1) Report de la l	igne H9 du tableau 205	8Bbis déposé au titre	de l'exercice précédent									
II - ÉLÉMENT	S ASSUJETTIS AU	RÉGIME FIS CAL I	DES MOINS-VALUI	S À LONG TERME								
		Moins-values		Imputations								
Origine	A 19 % A 19 % ou à 15 % imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 % ou à 15 % ou à 15 %						Solde des moins-values à reporter col.: 2 + 3 + 4 - 5 - 6					

			Moins-values		Imputations		
Origi	ne	A 15 %	A 19 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.: 2 + 3 + 4 - 5 - 6
1		2	3	4	5	6	7
Moins-valu	es nettes N			(2)			
	11			(3)			
	N-1			(2)			
	1, 1			(3)			
	N-2			(2)			
				(3)			
	N-3			(2)			
Moins-values	N-3			(3)			
nettes à long terme	N-4			(2)			
subies au cours des				(3)			
10 exercices	N-5			(2)			
antérieurs (montant				(3)			
restant à déduire à la	N-6			(2)			
clôture du				(3)			
dernier exercice)	N-7			(2)			
cxereice)				(3)			
	N-8			(2)			
				(3)			
	N-9			(2)			
				(3)			
	N-10			(2)			
				(3)			

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D	ésign	nation de l'entreprise : <u>SA MAISON CLIO BLU</u>	E											Néant	*
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	ØС				A	ffectation	ns	- Réserve légale	ZB				338
	a	ntérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	~ -			Ξ	au	ıx réserve	es \	- Autres réserves	ZD)		6	6 416
6		tésultat de l'exercice précédant celui pour lequel a déclaration est établie	ØD		6 754	AFFECTATIONS (1)	D	ividende	S		ZE				
į	OKIGIINES (1)	Prélèvements sur les réserves	ØE			ECTA	A	utres rép	artit	ions	ZF				
Ġ	OK.		ØF			AFF		eport à n B : le total I do		eau ssairement être égal au total II)	ZG				
		TOTALI			TOTAL II	ZH			6	754					
		SEIGNEMENTS DIVERS - Engagements de précisez le prix de revient de	1. i		1 1					Exercice N:	_	Е	xercic	e N-1	:
	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient d en crédit-bail	es biei	is pris	J7)	YQ						
	AGEN	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR						
	ENG	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS						
		- Sous-traitance							YT						
	GES	- Locations, charges locatives (dont montant des loy et de copropriété			ris J8)	XQ						
	CHAR	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	8 4	00			8 4	400
STES	ATS ET ERNES	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors	rétroce	ssions)				SS	45 4	34			73 0)70
ES PO	ACH/ EXT	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et co	urtag	es					YV						
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Autres comptes (dont cotisations versées a syndicales et professionn		ganisatio	ns ES)	ST	60 9	41			34 6	501
DET	A	Total du poste corresp	onda	nt à la l	igne FW du	ı table	eau	n° 2052	ZJ	114 7	75			116 0)71
		- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	8	40			8	340
	IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pét	rolie	rs ZS)	9Z	3 4	74			2 8	335
	IMPC	Total du compte corresp			ligne FX du	ı table	eau	n° 2052	YX	4 3	14			3 6	675
	j	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	85 7	77			60 9	916
	T.V.A.	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisé biens et services ne constituant pas des immob	e au c ilisat	cours do	e l'exercice a	u titr	e de	es	YZ	8 8	47			15 1	149
		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclarat salaires de 2021) *			souscrite a	u titro	e de	es	ØB	244 6	12				
	Ŋ	- Montant de la plus value constatée en franchis pour le régime simplifié d'imposition *	e d'ir	npôt lo	rs de la pre	mière	opt	tion	ØS						
	DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à ra à la disposition de la société *	ison	des som	mes mises				ZK		%				%
	ш	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Fili prévi	ales u pa	et partic ir art.38 I	ipati I de	ons (Liste au 2059-0 l'ann.III au CGI)	3 Si o Sin	oui co on 0	ocher	l ZR	. 1
		- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'	impô	t prévu	e au 4 de l'ar	ticle	238	bis du CO	Я ро	our l'entreprise donat	rice	RG			
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lier dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	u à ar	nortisse	ment excep	tionn	el c	hez l'entr	epris	se investisseur		RH			
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	4	497	Plus-values à	15% J	JK			Plus-values à 0	%	JL			
DE	*				Plus-values à	19% J	JM			Imputation	S	JC			
GIME 1	GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD	(26 9	25)	Plus-values à	15% J	JN			Plus-values à 0	%	ЈО			
RE	Ō				Plus-values à	19%	JP			Imputation	S	JF			
	,	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société m 2 si société filiale	ère, J	Н 1	N° SIR	ET de	la so	ociété mère o	du gro	oupe JJ 5 3 2 2	2 4	2 8	3 1 0	0 0	1 6

⁽¹⁾ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Formulaire obligatoire (article 223 A à U du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA MAISON CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : SIE de La Roche-sur-Yon

Cité administrative

10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri

La Roche-sur-Yon Cedex

53224283100016 SIRET Société intégrée :

Exercice ouvert le : 01102021		clos le :		30092022							1	Néant *
A - RESULTAT							fice et gration:	s	Déficit et déductions			
Résultat à prendre en compte pour la détermination du	résul	tat d'ensen	ıble		CA			4 497	СВ			
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'e	nsembl	le (art.223 B	alinéa 4	du CGI)	CD							
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al.			ur de 9	9% de leur					CE			
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de c					CF				CG			
pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI) Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le ler janvier 2019)									CJ			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (pour des opérations intra-groupe	art. 2	17 undecie	s)		CL							
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit co					CM				CN			
d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résulta Dotations complémentaires aux provisions constituée:		,										
fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du C	GI et	reprises co	orresp	ondantes	DU				DV			
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnai cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été reter d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)					СР							
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit co					CR				CS			
d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat									CS			
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amor réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la	date	d'entrée dai			CT							
Régularisation relative à la cession d'immobilisations re	éévalı	iées			CU							
Autres régularisations (à détailler)					CV				CW			
TOTAL					CX			4 497	CY			
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY	-CX)				CZ			4 497	DA			
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES						Cessions d'i	mmobil					
A LONG TERME	Т	Plu de 19%(3)		es et réintégra ux de 15%							ıx de 0%	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination	BT	de 1970(3)	1 1	ux ue 1376	C1	1X UC U /0	1	ue 1970(3)	C2	uxue 1376	C3	X de 0 /6
des plus et moins-values nette d'ensemble Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et	BU		B9 C4		C5		A1 A2		C2		C3	
reprises correspondantes Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun affèrents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (1) (art.223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C4		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		В8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ay ant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS-TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %			В7						В6			
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%					В5						B4	
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %												
Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C @ 219-IV du CG	I)			В3								

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

⁽²⁾ Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

⁽³⁾ Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

N° 2058 FC 2022

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RESULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DEFICITS ET MOINS-VALUES ANTERIEURS A L'ENTREE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA MAISON CLIO BLUE

N° SIRET: 53224283100016

Exercice ouvert le :

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

SIE de La Roche-sur-Yon

Cité administrative 10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri

La Roche-sur-Yon Cedex 85004 clos le : 30092022

01102021 Néant * Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI) 19 % (1) 15 % 0 % Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1 Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-values à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert 2 de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A 3 du CGI à hauteur de la plus-value d'apport Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4 Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A (ou déficit : 2058 A	4 407
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenue la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	es pour de compte 8
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéfi régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de	
Réévaluations libres	11
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - ($7 + 8 + 9 + 10 + 11$)	+ 12 13 4 497

⁽¹⁾ pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotée

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPERATIONS LIEES A DES SOCIETES INTERMEDIAIRES ET/OU L'ENTITE MERE NON RESIDENTE ET/OU LES SOCIETES ETRANGERES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :	SA M	AISON CLIO BLUE					
SIREN de la société mère :	53224	42831					
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SAN	MAISON CLIO BLUE					
SIREN de la société intégrée :	5322	242831					
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	SIE de La Roche-sur-Yon Cité administrative 10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri 85004 La Roche-sur-Yon Cedex						
Exercice ouvert le : 01102021	clos l	le: 30092022					
A - RESULTAT D'ENS EMBLE		Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²			МВ				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	МС		MD				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI						
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		МО				
TOTAL	MP		MQ				

B - PLUS-VALUES ET MO INS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE		Montants rappor ou moins-value			Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				
A LONG TEXTILD EXCEPTEE	Plus et moins-values à long terme à 19 %			Plus et moins-values à long terme à 0 %		us et moins-values long terme à 19 %	Plus et moins-value à long terme à 0 %		
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ		
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK		
TOTAL	NC		NF		NI		NL		

¹ La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP

 $^{^2\,\}mathrm{Par}$ une société membre du groupe depuis plus d'un exercice



DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE Néant												
-	A	- DETERMINATION DE LA	VALEUR RESI	DUELLE								
Natur	e et	date d'acquisition des éléments cé	édés * Valeur d'	origine * Val	leur nette réévaluée *	Amortissements pra en franchise d'im	tiqués pôt	Aut	ements *	Valeu	ır résiduelle	
	1	Φ		9	3	4		(3		<u> </u>	
	2											
	3											
*	4											
ation	5											
oilis	6											
I - Immobilisations	7											
_ _ _	8											
	9											
	10											
	11											
	12	D DILIGNALIES *	AOINE VALUE			6141: F					- £	
		B - PLUS-VALUES, N			1	fication fis cale		plus et m ng terme	oins-value	s reali	Plus-value	
		o	ou de la m	l de la plus-value oins-value	©	19%		ou 12,80%	0%		taxables à 19% (1) O	
	1	y		•	<u> </u>	17/0	13/0(ou 12,0070	U70		y	
	2											
	3											
	4											
* su	5											
ımobilisations	6											
obilis	7											
m m	8											
l-Im	9											
	10											
	11											
	12											
	13	Fraction résiduelle de la pro afférente aux éléments céd		de réévaluation	+							
	14	Amortissements irrégulière aux éléments cédés		e rapportant	+							
ents	15	Amortissements afférents des charges déductibles par	aux éléments ce	édés mais exclus	+							
- Autres éléments	16	Amortissements non pratiqués e déduction fiscale pour investiss	en comptabilité et c	orrespondant à la	+							
ıtres	17	1968 et 1975, effectivement utili Provisions pour dépréciation de moins-values à long terme dever	isée				1					
II - Au	18	Dotations de l'exercice aux com	ptes de provisions	pour dépréciation								
_		des titres relevant du régime des Divers (détail à donner su	•									
	19 CA	DIVERS (detail a donner st		· ·								
		des lignes 1 à 20 de la co DRE B : plus ou moins value net	olonne (9)									
		des lignes 1 à 20 de la co	olonne (10)	ar argeorique	(A)		(Venti	(B) lation par taux)			(C)	
	CA	DRE C: autres plus-values taxab	les à 19% (11)				(v enu	radon par taux)				



AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entr	reprise : SA MAISON	CLIC	BLUE			Néant X *
	A ELEMENTS A		JJETTIS AU REGIME F			
Or	igine		Montant net des plus-values	M ontant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à
DI 1 / 1' /	Imposition répartie		réalisées *	réintégré	de l'exercice	réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'I	R)				
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CG)	I)				
	ТОТ	AL 1				
	Imposition répartie		Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
	sur 5 ans au titre de	N - 2				
		N - 1				
		N - 2				
D1 1 / 1' /		N - 3				
Plus-values réalisées	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39	N - 4				
au cours des	quaterdecies 1ter et 1	N - 5				
exercices antérieurs	quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	ТОТ	AL 2				
	B PLUS-VALUES R	EINTE	GREES DANS LES RES			
	fusion,d'apport partiel ou de sciss rales soumises à l'impôt sur les soci	ion	s plus-values afférentes aux bio ulement)	Plu	es fors des operations de fusic s-values d'apport à une sociét fessionnelle exercée à titre ind	é d'une activité
Origine de des fusio	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	TOTA	L				

	SUIVIDES M	OINS-VALUES A LONG TERME	DGFIP N° 2059-C 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)		_	
Désignation de l'entreprise : SA	A MAISON CLIO BLUE		Néant 🗓 *
	Rappel de la plus ou moi	ns-value de l'exercice relevant du taux de 15 %) ou 12,6	80 % 🙋 .
Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés		ession de titre de sociétés à prépondérance immobilières no terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) • *.	on cotées
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.	Gains nets retirés de la c (art. 219 I a sexies-0 du C	ession de certains titres dont le prix de revient est suprérie CGI) • *.	ur à 22,8 M€
I - SUIVI I	DES MOINS-VALUES DE	S ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT	S UR LE REVENU
Origine	Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
Φ	Ø	O	@
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3			
subies au N - 4	<u> </u>		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \ast

		Moir	ns-values	Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des
Origine	A 19 %, ou à 15 %		A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	A 15 % ou à 19 %	sur le résultat de l'exercice	moins-values à reporter col.⊕=⊘+③-⑤-⑤
Ф		Ø	3	4	Œ	©
Moins-values nettes	N					
	N - 1					
	N - 2					
Moins-values nettes à long terme	N - 3					
subies au cours des	N - 4					
dix exercices antérieurs	N - 5					
(montants restant à	N - 6					
déduire à la clôture du	N - 7					
dernier exercice)	N - 8					
CACICICC)	N - 9					
	N - 10					

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

cours des dix exercices

antérieurs (montants

restant à déduire à la

clôture du dernier exercice) N - 5

N - 6

N - 7

N - 9 N - 10 formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

15)

RES ERVE S PECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RES ERVE S PECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BL	UE							Néant X *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'E	NRE	GISTREMENT D	E LA R	ESERV	E SPECIALE PO	UR	L'EXERCICE	N
			Sous-comp	otes de la r	éserve spéciale des pl	us-val	lues à long terme	
		taxées à 10 %	taxées	à 15 %	taxées à 18 %	ta	xées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2							
TO TAL (ligne 1 et 2)	3							
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4							
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5							
TO TAL (ligne 4 et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7							
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POU	R FL	UCTUATION DE	S COU	IRS* (5°	, 6°, 7° alinéas	de l	'art. 39.1-5°	du CGI)
montant de la réserve réserve figurant au bilan des		montar	ıts préle	vés sur l	a réserve		montant d	e la réserve
à l'ouverture de l'exercice sociétés absorbées au cours de l'année	à	donnant lieu complément d'im	pôt 3		lonnant pas lieu plément d'impôt	4	à la clôture	de l'exercice 3

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE		Néant □ *
	en nombre de mois	12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	5
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE	<u>. </u>	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	456 305
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	130 303
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	ОТ	
TOTAL 1	OX	456 305
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	071	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	ОН	849
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
	XT	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	1	849
TOTAL 2 III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	OM	049
Achats	OV.	152
	ON	152
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	114 623
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	4
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	09	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	114 779
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	342 375
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA	SA	342 375
calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVA Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.	E ne doivent pas com	pléter ce cadre.
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	456 305
Effectifs au sens de la CVAE	EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	нх	3 388 921
Période de référence GY 01/10/2021 GZ 30/09/2022		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE) HR		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) $\underline{N^{\circ}}$ de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1 (1)	Néant 🔲 '
---------	-----------

EXERCICE CLOS LE [3 0 0 9 2 0 2 2]	N° SIRET
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA MAIS ON CLIO BLUE	
ADRESSE (voie) Lieu dit La Tignonnière	
CODE POST AL 85430 VILLE AUBIGN	Y - LES CLOUZEAUX
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 426 130
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 398 266
I. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES :	
Forme juridique SARL Dénomination GROUPE PATRICK MORINEAU	
N° SIREN (si société établie en France) 380316687 % de déte	ention 70,18 Nb de parts ou actions 2 683 959
Adresse: N° 55 Voie Rue de Turbigo	
Code postal 75003 Commune PARIS	Pays FRANCE
Forme juridique SASU Dénomination PSM	
N° SIREN (si société établie en France) 799028329 % de déte	ention 10,37 Nb de parts ou actions 396 680
Adresse : N° 10 Voie Rond Point de la Corbinièr	
Code postal 44000 Commune REZE	Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	ention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France) % de déte	ention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
Titre (2) Nom patrony mique	Prénom(s)
Nom marital % de dét	
Naissance : Date N° département Commune	Pays
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Titre (2) Nom patrony mique	Prénom(s)
Nom marital % de dét	nention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune	Pays
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

,	_	$\overline{}$
(1	Q)
\	1	O)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

$\begin{vmatrix} 1 \\ 1 \end{vmatrix}$ (1)	
--	--

Néant 🔲 *

PVPP (10 01 D 12 12 10 10 12 12 12 12	N° SIRET 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6
EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2 DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA MAISON CLIO BLUE	
ADRESSE (voie) Lieu dit La Tignonnière	
CODE POSTAL 85430 VILLE	AUBIGNY - LES CLOUZEAUX
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	P5
Forme juridique SAS Dénomination CLIO BLUE	
N° SIREN (si société établie en France) 321833097	% de détention 96,07
Adresse: N° Voie rue de Turbigo	
Code postal 75003 Commune PARIS	Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination	
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	/0 de detention
	n _{ovo}
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
The section is a section in the section in the section in the section in the section is a section in the sectio	
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)	0/ do détention
	% de détention
	n
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Intégration fiscale - Résultat d'ensemble



N° 2065-SD

Direction Générale	des Finances Pub	liques IMP	ÔT SUR L	ES SOC	IÉTÉS	Timbre à date	du service
Exercice ouvert le	01102021	et clos le	30092022		simplifié d'impos	ition Régi	me réel normal X
Déclaration souscrite j	pour le résultat d'en	semble de group	Si PME innov	ante Si opt	ion pour le régime 09-O B (entreprise	optionnel de taxa	tion au tonnage
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE de La Roche-s Cité administrativ 10, rue du 93e-Ré 85004 La Roc	/e		— art. 2	Adresse du déclara	esse du destinataire cial si elle est diffe	est e) et/ou
A IDENTIFICATION Identification du	SA MAISON Lieu dit La Ti						
destinataire	85430 AUBIG	NY - LES CLOU	ZEAUX				
<u> </u>			53224283100	016	B ACTIVI	TE	
	Insp. IFU	N° dossier	N° Siret				
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :					Services fou	ees (souligner l'ac rnis principalei angé d'activité, co	
RÉGIME FISCA	L DES GRO	UPES					
Les entreprises placées - Date d'entrée dans le g - Pour les sociétés filial	sous le régime des groupe de la société	groupes de sociét déclarante				es. (Article 223 A	à U du CGI)
n° SIRET	ATION DEG			ON			
C RECAPITUL 1 Résultat fiscal			S D'IMPOSITI		ce)	Défic	pit .
1 Kesuitat iiscai	Bénéfice imposa au taux normal	ble	Bénéfice imp au taux de 1		du 2	(report de la ligne 2 058A ou 372 du 2033	XO 26 925
Résultat net de cession, de con				trielle assimilés im	posable au taux de 10%	,	
2 Plus-values	Plus-values à long tern			s-values à long		D.	
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	impo	es plus-values sables au taux de 19%	te	rme imposables aux taux de 0%		Plus-values exonéré art.238 quindeci	es
3 Abattements et exo (cocher la case selon le cas). Ce	nérations notamn es montants ne doivent p	n ent en faveur d as être retranchés des	es entreprises nouv résultats mentionnés en C	.1 et C=2		l'entreprises ou	zones franches
Entreprises nouvelles ar			eunes entreprises innovan	Zones	franches urbaines orie entrepreneur octies A	Zone de restro	
Entreprises nouvelles ar		Zones franches	d'activité art.44 quaterdec	ies Zone d	le développement aire art. 44 septdecies	Autres dispo	
Bassins urbains à dynam art.44 sexdecies		Bénéfice ou déficit ex		priorit	Plus-val	ues exonérées	
Sociétés d'investissements im 4 Option pour le créd	induttiers cotees	(indiquer + ou - selor	*	7	reievant	du taux à 15%	
	ONS (cf. la notice d		Les crédits d'im		1 et 2 ci-dessous ne so	nt imputables que pou	ır partie s'ils n'ont pas éte
1 Au titre des revenus mobi	liers de source français	se ou étrangère, ayan	t donné lieu à la délivrand	e d'un certificat d	e crédit d'impôt		
Impôt déjà versé au Trésor (Cro 2 Au titre des revenus auxque	uels est attaché, en verti	d'une convention fi	scale conclue avec un Etat			é territoriale	
d'Outre-Mer, un crédit d'i					touche au cadre VII de l'ir	nprimé n° 2066 ecettes nettes soumis	es
	ANNUELLE SUR				à	la contribution 2,50	
1- Si vous êtes l'entrepris			ÉPÔT DE LA DÉCL			ticle 223 aninanies	C-I-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société	tête de groupe et qu	e vous avez désign	ié une autre entité du g				
adresse et numéro d'ide							
3- Si vous êtes l'entrepris Dans ce cas, veuillez indi	se désignée au dépôt quer le nom, adresse	de la déclaration i et numéro d'ident	n° 2258-SD par la soc dification fiscale de la	été tête de grou société tête de g	pe (art. 223 quinqueroupe:	ies C-I-2)	
G COMPTABILITÉ	INFORMATISÉE	L'entreprise dispe comptabilité info	ose-t-elle d'une ormatisée? OUI	Si oui, indicat	ion du logiciel utili	sé SAGE	
ECF	Nom et adres	se du prestataire					
OGA/OMGA Vise Nom, adresse, téléph - Professionnel de l'e	one:	e: ACCIOR LESS BP 81830	SABLES D OLONNE	39 Rue Den 85180 L	is Papin es Sables d'Olonne		02 51 95 07 48
- Conseil :							
- CGA/OMGA ou vis N° d'agrément	eur conventionné	:		Ci	analisi da 101		
A	Aubigny	, le	24112022	Signature et Patrick N	qualité du déclarant I orineau	Préside	nt

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (2022)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise

SA MAISON CLIO BLUE

et date de clôture de l'	exercice 30092022		
H REPARTITION DE AINSI QUE DES F	S PRODUITS DES ACTIONS ET PART REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	S SOCIALES,	
1. Montant global brut des dis dividendes, revenus et autres	stributions correspondant aux intérêts, produits des actions et parts sociales naires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même (a)	
		Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
2. Montant des distributions one désigne pas le (les) bénéfic	correspondant à des rémunérations ou avantages dont iaire(s)	la société (c)	
	ou acomptes consentis aux associés, actionnaires tement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions		(e)	
autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d)		(f)	
ci-dessus		(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)	
5. Montant des revenus distrib à l'abattement de 40% prévu au	bués éligibles u 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(i)	
6. Montant des revenus distrib à l'abattement de 40% prévu au	bués non éligibles u 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus répart	is	total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL Nombre	L associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, rembourse									
	Nombre de parts sociales apparte-	Année au	Montant des sommes versées :								
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nomou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	apparte- nant à chaque as- socié en	cours de laquelle le verse- ment a été effec-	de traitements émoluments	à titre de frais d de mission et	le représentation, de déplacement	à titre de frais autres que ceu colonn	professionnels x visés dans les es 5 et 6				
copanicipants	toute pro- priété ou en usufruit	été effec- tué	et indemnités proprements dits 4	Indemnités forfaitaires 5	Rembour- sements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour- sements 8				
					1		1				

Dénomination de la société mère : SA MAISON CLIO BLUE

N° SIRET: 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6



N° 2058 TS 2022

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

TABLEAU DE SYNTHESE DU RESULTAT ET DES PLUS OU MOINS-VALUES DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE A RETENIR POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE

1	(1)
---	-----

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

SIE de La Roche-sur-Yon

Adresse du service des impôts des en la déclaration de résultats :	entreprises où est déposée Cité administrative 10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri						
F			La Roche-sur-Yon 30092022	Cedex			
Exercice ouvert le : 01102021		clos le :			DD.		
Si un tableau n° 2058 ES est souscrit,	, cocher la case		Nombre de	sociétés intégrées	BD	2	
	_		_			Néant *	
Dénomination de la société fille AA puis N° SIRET AB	Bénéfice	Déficit	Autres plus-values à 19 %	Plus et moins-values à long terme	Plus et moins-values à long terme	Plus et moins-values à long terme	
			(210 F, 238 bis JA,	à 19 %	à 15 %	à 0 %	
			208 C et 219 IV du CGI)	(montant précédé du signe + ou - selon le cas)	(montant précédé du signe + ou - selon le cas)	(montant précédé du signe + ou - selon le cas)	
	AC	AD	AK	AF	AE	EL	
S.A. MAISON CLIO BLUE							
5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6	4 497						
SAS CLIO BLUE 3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 1 0 8	-	31 422	:				
	1						
	1						
	1						
	-						
		DE					
SOUS-TOTAL	BE 4 497	BF 31 422	2				
Résultat d'ensemble - Bénéfice (col. AC - AD en BA) - Déficit (col. AD - AC en BB)	BA	BB 26 925	5				
Autres plus-values à 19% (total algébrique de la colonne AK en AL)			AL				
Plus-values et moins-values à long terme (Total algébrique de la colonne AF en AG, AE en BC et EL en BG)				AG	ВС	BG	

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de sociétés membres du groupe excéde le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 TS supplémentaires. Dans ce cas, il convient :- de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;

⁻ de porter le nombre total de tableaux n° 2058 TS souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes AC et AD, ainsi que les montants à inscrire cases BA, BB, AG, BC, BG.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF IMMOBILISE ENTRE SOCIETES DU GROUPE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination	on de la sociét	é mère :				SA	MAIS	ON (CLIC) BLI	Œ							
SIREN de la	société mère	:				5	3	2	2	4	2	8	3	1				
Adresse du S la déclaration	Service des im n d'ensemble d	pôts des enti le résultats :	reprises où es	t déposée		SIE de La Roche-sur-Yon Cité administrative 10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri 85004 La Roche-sur-Yon Cedex												
Exercice ouv	ert le :	01102021				clos	le:	;	3009	2022								
SUIVI DES PLU													J S-V A	LUE	OU M	OINS-	VALU	E NETTE
A LONG TERM	E D'ENSEMBL	LAU IIIRED	EXERCICES A	NTERIEURS ET	I NON	ENCO	KE KAI	PPORT	EES	JU DEI	DUTTE	<u>s</u>		P	lus-val	ues et	moins-	values
В	ien	Pr	opriétaires su	ccessifs		Vale d'orig		Amo	ortisse dédui	ments ²	Sup _j	plémen		plu	s-value à long u titre c	e ou mo -terme d'un e	d'enser xercice	ouvert
1	10		NP)	NR		NS		Plus-value ou		ou ie e non	Quote-j et o non ap	part de frais charges a encore pliquée t. 223 F, al. 3)		
																	[
																	[
]	Plus ou moins	value	s non	encore	e imp	osées	4			•			•		
				<u> </u>	1	NT						D1		1	1	0	to	+ do f
Taux de droit	Plus-v Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de droit		Гаих Т				moins sur t particip		oins- ur tit icipa	ns-value titre de pation non		1	et cha non en applic	core	
]]]				
													Ţ					

¹ Valeur d'origine du bien cédé, mentionnée au 2 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou au bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10 au II-C-1 n°250.

² Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe

³ Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI.

Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement; mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts.

26 925



REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL ET DES PLUS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA MAISON CLIO BLUE

N° SIRET: 53224283100016

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : SIE de La Roche-sur-Yon

Cité administrative

10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri 85004 La Roche-sur-Yon Cedex

01102021 30092022 Exercice ouvert le : clos le: Néant * I - RESULTAT FIS CAL D'ENS EMBLE Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées HV 3 388 921 Plus-values à 19% (art. 210 F ⁽¹⁾, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI) HQ Quote-part de frais et charges appliquée au montant brut des plus-values et relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation neutralisées au titre d'un exercice ouvert avant 2019 НІ HA Réintégration des charges financières (CGI, art. 223 B- 6ème alinéa) HF Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI ΗZ Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe НМ Déduction du résultat net d'ensemble de cession ou de concession de brevets et actifs assimilés imposé au taux de 10 % HJDéduction des charges financières nettes en report (CGI, art. 223 B bis) ΗВ Bénéfice Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables HC Déficit 26 925 HD Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble ΗN Résultat net d'ensemble de cession, de concession ou de sous-concession imputé sur le déficit d'ensemble HE Déficit de l'exercice reporté en arrière * HG Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice * Bénéfice HK RESULTAT FISCAL Déficit

II - PLUS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE										
	19 %			15 %	0 %					
imposables	IA		Z1		EM					
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN					
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		ЕО					
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP					
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z 5		EQ					
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA - IE	IF		Z6		ER					

⁽¹⁾ Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Néant = *

Dénomination de la société : SA MAISON CLIO BLUE



REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DE SUIVI DES DEFICITS D'ENSEMBLE ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Adresse d la déclarat SIE de La	ion de ré		reprises où est dépo	Rappel de l du taux d	a plus ou moins-value de e 19 %	evant	NE			
Cité admi	inistrativ				Rappel de l du taux d	a plus ou moins-value de e 15 %	e l'exercice rele	evant	NC	
	La Roch	e-sur-Yon Cedex : 01102021			du taux d				ND	
	clos le	30092022			Gains nets of d'actif excl à long term	d'ensemble retirés de la c us du régime des plus ou ne (art. 219 I <i>a sexies- 0</i> de	ession d'éléme moins-values u CGI)	ents	NB	
I - SUIV	/I DES D	EFICITS								
Déficits	restant a	à reporter au titre de	l'exercice précéden	t				KC		1 742 344
Déficits	imputés	(report lignes HG, I	D, Z4 et EP du tab	oleau 2058RC	G) *			KD		
		oles (différence KC -			,			KE		1 742 244
		`		1 2050 P.	3)					1 742 344
		itre de l'exercice (rep		leau 2058 RC	J)			JC	<u> </u>	26 925
Total de	es déficit	s restant à reporter (s	somme KE + JC)					JD		1 769 269
II - ELE	EMENTS	S ASSUJETTIS AU	REGIME FIS CA	L DES MOI	NS-VALUE	S A LONG TERME				
			Moins-values			I				
Origine		A 15 %	A 19 %	imputable de l'e (article 21 et 219 I :	% ou à 15 % es sur le résultat exercice 19 I a sexies-0 a sexies-0 bis CGI) (1)	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputati sur le résu de l'exerc	ıltat		Solde des moins-values à reporter l.: 2 + 3 + 4 - 5 - 6
1		2 3 4 5		6	6		7			
Moins-valu	ies nettes N			(2)						
	1			(3)					4	
	N-1			(3)						
				(2)					+	
	N-2			(3)						
	N 2			(2)					+	
Moins-values	N-3			(3)						
nettes à long terme	N-4			(2)						
subies au cours des				(3)						
10 exercices antérieurs	N-5			(2)						
(montant				(3)						
restant à déduire à la	N-6			(2)						
clôture du				(3)					-	
dernier exercice)	N-7			(2)						
	-			(3)					+	
	N-8			(3)						
	}			(2)					+	
	N-9			(3)						
	N 10			(2)					+	

N-10

⁽¹⁾ L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme (2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

⁽³⁾ Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.



Formulaire obligatoire (article 223 A à U du Code général des impôts)

Dénomination de la société mère :

N° SIRET 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6



REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES CREDITS D'IMPOT ET CREANCES IMPUTABLES

1	$\overline{\ }$	
	1	(1)

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

SA MAISON CLIO BLUE

Adresse du service des im où est déposée la déclarati	SIE de La Roche pôts des entreprises Cité administrat ion de résultats : 10, rue du 93e-Ro	ive	teri		
		che-sur-Yon Ceo			
Exercice ouvert le :	01102021 clos le	30092	022		Néant *
SIREN et dénomination des sociétés	Réduction et crédit d'impôt	Montant du crédit d'impôt	des déficit des f Cédées	oort en arrière ts antérieurs ïliales Utilisées	Précision sur l'utilisation des crédits d'impôt (Utilisation de la valeur AUT)
1	2	3	à la mère	par la mère	6
SAS CLIO BLUE SAS, Sté par actions 321833097	ART - Crédit d'impôt en faveur des métiers d'	4 268		Ü	v
TOTAL					
Montant total par type de réduc	tion et de crédit d'impôt au titre du ré	ésultat d'ensemb	LE ble	LF	•
Type de réduction et de crédit d'ir	npôt				Total
ART - Crédit d'impôt en faveur	des métiers d'art				4 268
Ventilation des crédits d'impôt					
SIREN et dénomination des sociétés	Crédits reportables	Crédits non rep	ortables et rest	ituables Crédi	ts non reportables et non restituables
S.A. MAISON CLIO BLUE 532242831					
SAS CLIO BLUE 321833097					

Dans ce cas, il convient : - de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet;

LK

LM

LN

TO TAL

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 CG supplémentaires.

⁻ de porter le nombre total de tableaux N° 2058 CG souscrits en bas à droite de cette même case. Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes LA, LO, LI, LH, LJ, LC, LE, LF, LK, LM et LN.

⁽²⁾ Indiquer sur la première ligne la nature du crédit d'impôt et sur la deuxième ligne le montant correspondant. Si une filiale dispose de plusieurs crédits d'impôts, la société mère remplit autant de lignes que de crédits d'impôts.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES SUBVENTIONS ET ABANDONS DE CRÉANCES NON RETENUS POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE À COMPTER DU 1er JANVIER 1992 ET AVANT LE 1ER JANVIER 2019



(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA MAISON CLIO BLUE

N° SIRET: 53224283100016

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : SIE de La Roche-sur-Yon Cité administrative

> 10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri 85004 La Roche-sur-Yon Cedex

01102021 Néant * Exercice ouvert le : clos le: 30092022 Subventions indirectes Autres subventions et abandons sur cessions d'immobilisations de créances Dénomination des sociétés Alloués Allouées (1) Reçues (2) Reçus (4) déductibles (3) non déductibles (1) 1 2. -4 - 5 6 S.A. MAISON CLIO BLUE SA à conseil d'administration (s.a.i.) SAS CLIO BLUE SAS, Sté par actions simplifiée **TOTAL**

- (1) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société.
- (2) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société et déduits du résultat d'ensemble.
- (3) Ces subventions ou abandons ont été rapportés au résultat d'ensemble.
- (4) Ces subventions ou abandons ont été déduits du résultat d'ensemble s'ils sont compris explicitement ou implicitement dans le résultat imposable de la société.
- (5) Subventions sur cessions d'immobilisations : cumul des sommes depuis l'entrée dans le groupe. Autres subventions : cumul des sommes reçues ou allouées au cours des 4 exercices précédents.
- (6) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 SG supplémentaires.

 - Dans ce cas, il convient :
 de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;
 de porter le nombre total de tableaux n° 2058 SG souscrits en bas à droite de cette même case.
- Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes.
- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



Formulaire obligatoire (article 223 A à U du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE **DES FINANCES PUBLIQUES**

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA MAISON CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : SIE de La Roche-sur-Yon

Cité administrative

10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri La Roche-sur-Yon Cedex

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée :

53224283100016

01102021 30092022 Exercice ouvert le : clos le:

Néant *

Exercice ouvert le : 01102021		cios ie :		30092022			_							
A - RESULTAT							Bénéfice et réintégrations				Déficit et déductions			
Résultat à prendre en compte pour la détermination du	CA			4 497	CB			31 422						
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'e	nsembl	le (art.223 B a	linéa 4	4 du CGI)	CD									
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al.	9% de leur					CE								
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de c pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises corr	CF				CG									
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)									CJ					
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions														
d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résulta	t d'ense	emble (art.223	B F alir	iéa 1 du CGI)	CM				CN					
Dotations complémentaires aux provisions constituées fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du C	GI et	reprises co	rresp	ondantes	DU				DV					
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnai cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été reter d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)					СР									
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit co d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat					CR				CS					
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amor réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la					CT									
Régularisation relative à la cession d'immobilisations re	éévalu	iées			CU									
Autres régularisations (à détailler)					CV				CW					
TOTAL					CX			4 497	CY			31 422		
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY	-CX)				CZ				DA 26			26 925		
B - PLUS ET MO INS-VALUES NETTES					Cessions d'immobilisations									
A LONG TERME	Touv	de 19%(3)		es et réintégra ux de 15%		ux de 0%	Moins-values et déduct Taux de 19%(3) Taux de 15%				ıx de 0%			
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination	BT	dc 1970(3)	В9	ux uc 1370	C1	ux uc 0 / 0	A1	dc 1970(3)	C2	uxuc 1370	C3	1X dc 0 / 0		
des plus et moins-values nette d'ensemble Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7			
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (1) (art.23 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		С9		A3		DI		DO			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moiss value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		В8			
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4			
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8			
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB	<u> </u>	EC			
SOUS-TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG			
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 $\%$	BR						A9							
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 $\%$			В7						B6					
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%					В5						B4			
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %						•								
Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C et 219-IV du CG	I)			В3										
A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième aline	. 1. 11.		CCI											

⁽¹⁾ A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

⁽²⁾ Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

⁽³⁾ Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Formulaire obligatoire (article 223 A à U du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIETE MEMBRE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA MAISON CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble)

re X

SIE de La Roche-sur-Yon Cité administrative 10, rue du 93e-Régiment-d'Infanteri 85004 La Roche-sur-Yon Cedex

SIRET Société intégrée : 53224283100016

Exercice ouvert le : 01102021 clos le : 30092022 Néant *

									_			INCAIII
A - RESULTAT							Bénéfice et réintégration		Déficit et déductions			
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe									FB			
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019									FE			
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe									FZ			
		-				FG			FH			
TOTAL									FL			
BENEFICE (2) FK - FL DEFICIT FL - FK									FN			
Cessions d'immobilisations												
Plus-values et réintégrations							Moins-values et déductions					
Taux de 19 % (2) Taux de 15 % Taux de 0 %				x de 0 %	Tau	aux de 19 % (2) Taux			5 %	Taux	de 0 %	
GB		F2		F3		GF		F4			F5	
				F6		GC	ì	F7			F8	
GC		F9		G1		GE	[G2			G3	
GD		G4		G5		GI		G6			G7	
GE						GJ				·		
		E8						E6				
				E7							E5	
	E (2) Taux GB GC GD GE	rentions directes exercices ouvert if ayant fait l'objiciété sort du groudeté sort du groud	rentions directes et ince exercices ouverts avant if ay ant fait l'objet d'u ciété sort du groupe E (2) FK - FL Plus-valutaux de 19 % (2) Taux de 19 % (2) Ta	rentions directes et indirectes, non exercices ouverts avant le 1er janv if ayant fait l'objet d'une cession reciété sort du groupe E (2) FK - FL Plus-values et réintég Taux de 19 % (2) Taux de 15 % GB F2 GC F9 GD G4 GE E8	rentions directes et indirectes, non pris exercices ouverts avant le 1er janvier 20 if ayant fait l'objet d'une cession relevanciété sort du groupe E (2) FK - FL DEFICIT Plus-values et réintégration Taux de 19 % (2) Taux de 15 % Tau GB F2 F3 F6 GC F9 G1 GD G4 G5 GE E8	rentions directes et indirectes, non pris en exercices ouverts avant le 1er janvier 2019 if ayant fait l'objet d'une cession relevant de ciété sort du groupe TOTAL E (2) FK - FL DEFICIT FL - FK Cessions d Plus-values et réintégrations Taux de 19 % (2) Taux de 15 % Taux de 0 % GB F2 F3 F6 GC F9 G1 GD G4 G5 GE E8	Eintégrer lorsque la société sort du groupe FA Ventions directes et indirectes, non pris en exercices ouverts avant le 1er janvier 2019 If ayant fait l'objet d'une cession relevant de ociété sort du groupe FG TOTAL FK E(2) FK - FL DEFICIT FL - FK FM Cessions d'immobre Plus-values et réintégrations Taux de 19 % (2) Taux de 15 % Taux de 0 % Taux de 19 % GF GC F9 G1 GC F9 G1 GH GG GG GG GG GG GG GG GG	réintégrer lorsque la société sort du groupe FA Ventions directes et indirectes, non pris en exercices ouverts avant le 1er janvier 2019 If ay ant fait l'objet d'une cession relevant de ciété sort du groupe FG TOTAL FK E (2) FK - FL DEFICIT FL - FK Cessions d'immobilisations Plus-values et réintégrations Mo Taux de 19 % (2) Taux de 15 % Taux de 0 % Taux de 19 % (2) GB F2 F3 GF GC F9 G1 GH GD G4 G5 GI GE GB E8	Teintégrer lorsque la société sort du groupe	Fa	réintégrer lorsque la société sort du groupe FA FB rentions directes et indirectes, non pris en exercices ouverts avant le 1er janvier 2019 FD FE FE TOTAL FK FL E (2) FK - FL DEFICIT FL - FK FM FN Cessions d'immobilisations Plus-values et réintégrations Plus-values et réintégrations Moins-values et déduc Taux de 19 % (2) Taux de 15 % Taux de 0 % Taux de 19 % (2) Taux de 15 % GB FF GC FF GC FF GG GF FF GG GF GF GF GF GG GG GF GF	Fa

⁽¹⁾ Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 c et 00 CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la soission.

⁽²⁾ Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

(2022)

Formulaire obligatoire Article 46 quater 0-ZK annexe III du CGI



REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE D'ETRE MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : SA MAISON CLIO BLUE

N° SIRET de la société mère : 53224283100016 Exercice ouvert le : 01102021 clos le : 30092022

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale				esse du principal établissement	l er exercice d'entrée dans l'intégration	Taux de détention par la société mère ou société mère non résidente		
			(si di	ifférente de l'adresse du siège)	fiscale (oui/non) (1)	Directe (2)	Indirecte (2)	
Siren	532242831							
Forme Juridique	S.A.				NON			
Dénomination	MAISON CLIO BLUE		Adresse					
Adresse	Lieu dit La Tignonnière							
	85430 AUBIGNY - LES	FRANCE						
Siren	321833097							
Forme Juridique	SAS				NON			
Dénomination	CLIO BLUE		Adresse					
Adresse	55 Rue de Turbigo							
	75003 PARIS	FRANCE						
IB - Liste des	sociétés intermédiaire	es, de l'entité mère	non réside	nte et des sociétés étrangèr	es au titre de	l'exercice li	quidé	
	·					Taux de dét	ention nar la	

Taux de détention par la Identification des sociétés Adresse du principal établissement Statut de société mère non résidente (si différente de l'adresse du siège) l'entreprise Directe (2) Indirecte (2) Siren Forme Juridique Dénomination Adresse Adresse Siren Forme Juridique Dénomination Adresse Adresse

II A - Liste des sociétés résidentes qui ont cessé d'être membre du groupe au titre de l'exercice liquidé

	Dénomination des sociétés	Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)						
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse						
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse						

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

	Dénomination des sociétés	Adresse d	u principal établissement	Statut de l'entreprise			
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse					
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse					